

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

Sommaire

- 2 SITES SUR L'ARGENT, L'OR ET L'ÉCONOMIE
- 3 VENDRE MES PIÈCES D'ARGENT
- 4-6 POURQUOI ACHETER DE L'ARGENT MÉTAL ?
- 7 AVANT-PROPOS RÉSUMÉ
- 8 CONFISCATION DE L'OR AUX ÉTATS-UNIS
- 9-10 GARANTIR UNE MONNAIE
- 11 L'INFLATION : LA MORT DES MONNAIES
- 12 CONFISCATION DE L'OR
- 13 LES JURIDICTIONS D'EXCEPTION
- 14-16 GARANTIR LA NOUVELLE MONNAIE
- 17-18 QUE FAIRE ? ACHETER DE L'ARGENT
- 20-21 LES SPÉCULATEURS : UN CASINO LÉGAL
- 21-23 LA MÉCANIQUE DE L'EFFET DE LEVIER
- 24 ACHÉTEZ DE L'ARGENT FRANÇAIS !
- 25-26 NOS ÉDITIONS
- 27 HISTOIRE DU RATIO OR / ARGENT
- 28 AUTHENTIFIER LES PIÈCES D'ARGENT ?
- 29 LINGOTS ET LINGOTINS : DES FAUX AMIS !!!!
- 30 EXISTE-T-IL DES FAUSSES PIÈCES ?
- 31 ET SI LE PRIX DE L'ARGENT NE MONTE PAS ?
- 32 GARDER DES PIÈCES ACTUELLES ?
- 33 LA QUESTION N'EST PAS SI...
- 34 LA CERISE SUR LE GÂTEAU
- 35 À QUEL PRIX LE PUBLIC ACHÈTERA-T-IL ?
- 36 CULTURE GÉNÉRALE :
- LES MOTS DE VOTRE 50 FRANCS

ÉDITORIAL

Dans les faits depuis 2004, et théoriquement depuis toujours, nous encourageons l'achat d'or sous forme de pièces de bourse (surtout pas de lingots, sauf cas particulier) afin de procurer à nos clients une sécurité pratique en sus des monnaies ou billets de leur collection.

Malheureusement, les temps changent. Les gouvernements s'activent pour pister et contrôler les valeurs réelles, l'or en tête de ligne.

La loi, promulguée en septembre 2011, qui impose que toutes les transactions sur les métaux soient réglées par chèque ou virement, même si elle est en réalité inapplicable à 100 % et donc stupide, crée une opportunité, pour un gouvernement qui le déciderait, de saisir l'or des acheteurs fichés. C'est contre cette éventualité que ce numéro du Bulletin Numismatique vous met en garde et propose des alternatives. Même si ce risque est actuellement faible, voire très faible, la logique de la planche à billet en folie impose qu'à terme les gouvernements tenteront de recréer une vraie monnaie ; pour cela le nôtre aura besoin, entre autres, de l'or des épargnants français identifiés.

L'argent, impossible à confisquer pour des raisons pratiques, offre les mêmes vertus que l'or : sécurité, fiabilité, historicité ; mais il est politiquement et symboliquement moins marqué que l'or et d'une authentification et utilisation plus faciles en temps de crise.

Pour conclure, et c'est essentiel, nous pensons qu'il sera plus facile de voir le kilo d'argent à 1 600 € que le kilo d'or à 86 000 €. Dans les deux cas ce serait pourtant un simple doublement.

Michel PRIEUR

LES PRINCIPALES PIÈCES D'ARGENT



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

aclu.org - argent.fr - atlantico.fr - bbc.co.uk - Émilie BOUVIER
 - butlerresearch.com - la-chronique-agera - Joël CORNU - Olivier DELAMARCHE - diewelt.de - dvdclassik.com - echelledejacob.blogspot.fr - foodwatch.de - gata.org - HA.com - hardinvestor.net - kitco.com - lemonde.fr - mineweb.co.za - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - silver-investor.com - voltage.net - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de WIKI-PEDIA.org - youtube - zerohed.com

Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : cgb.fr, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, courriel cgb@cgb.fr

PANNEAU D'AFFICHAGE

February 2012 Morgan Report has been posted. Members Log In to view. Home Page | Member Login

Money, Metals, and Mining from David Morgan

SILVER-INVESTOR.COM

HOME OF THE MORGAN REPORT

SITE MENU: SUBSCRIBE, CONTACT, ABOUT, NEWS, BLOG, ABOUT DAVID, CONTACT US, MEMBERS GET IT DONE

Silver Breakout - Watch it now!!

SILVER BREAKOUT David Morgan talks with Alan D. BISHOP

Search

WELCOME

Free Silver Market Analysis (FREE) 10/10/11 Watch Silver Prices, News & Predictions Today

Exclusivité : rapport spécial d'Isabelle Meunier

Personne ne peut garantir à 100% que l'argent métal (Silver) va s'envoler... mais cette fois encore... c'est le fait. Depuis 10 ans... Personne ne peut dire précisément quand cela se produira... Personne ne peut annoncer de quel côté aura le rebond...

Mais j'ai la conviction que vivit maintenant... et que le potentiel de hausse est important.

Ne manquez pas le 4ème rebond du Silver de la décennie !

Mais à valeur d'investissement pour profiter d'une valorisation relative sur le Silver.

Pour en profiter, plus attendez : continuez vos lectures...

Butler Research LLC

ABOUT US

After publishing unique previous metals commentary on the Internet since 2005, I have decided to offer a subscription service. The main reason for the change is that I felt somewhat restricted by my weekly format. It is now possible to publish more commentary at least twice a week.

The subscription will include detailed analysis of the Commodity of Metals, Paper, Regulatory Developments, Supply/Demand considerations, and topics of interest to investors in precious metals, with an emphasis on silver. Subscribers will also be able to ask questions.

The service is intended to be a source of market information for serious investors of the silver and gold markets, delivered in a no-nonsense manner. The price and value, just unique and valuable content. Please visit the link.

Please note - this is not financial investment advice and I am not an investment advisor. The service is solely for informational purposes.

Full Price

Fundamental and Expert Analysis of the Gold & Silver Markets

RECRUTEMENTS. PARLEZ-EN !

Oyez, oyez ! Nous sommes toujours en recrutement. Aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Aussi, nous avons toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer votre candidature, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable, car on ne croit pas que l'on puisse jamais arrêter d'apprendre.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez tenter votre chance d'intégrer notre équipe ou simplement apprécier la façon dont se déroule un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un CV avec photo et une lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.
Tél : 01 40 26 42 97 - courriel : joel@cgb.fr

SÉLECTION DE SITES SUR L'ARGENT, L'OR ET L'ÉCONOMIE, CLIQUEZ

UN BON PETIT FILM DE SYNTHÈSE SUR LES FONDAMENTAUX DE L'ARGENT MÉTAL, SOUS-TITRÉ EN FRANÇAIS, CLIQUEZ POUR VISIONNER



JE VEUX VENDRE MES PIÈCES D'ARGENT,

Vous avez bien réfléchi et vous souhaitez vendre vos pièces d'argent ? Vous avez fait un bon choix et les pages qui suivent devraient vous éclairer davantage.

Le prix



Vous trouverez sur notre site argent.fr un petit programme où il vous suffira de rentrer la quantité de pièces que vous souhaitez vendre de chaque modèle standard (5 FRANCS Semeuse, 10 ou 50 FRANCS Hercule) pour obtenir la somme nette que vous recevrez, toutes les taxes et frais étant déduits.

Bien entendu, ce prix peut varier entre le moment où vous aurez fait le calcul chez vous et celui où vous passerez nous voir : la variation entre le jour du devis et le jour où vous passez (ou celui où nous recevons

vos pièces) peut être en votre faveur et vous recevrez plus que prévu, ou en votre défaveur et vous recevrez moins. En effet, l'estimation que vous avez réalisée n'est valide qu'à l'instant même, et si le cours a baissé vous pouvez parfaitement tenter votre chance et revenir le lendemain !

Mais peut-être le prix va-t-il encore baisser le lendemain... Incertitude !

Ainsi, l'estimation que vous avez réalisée n'engage en rien ni le vendeur ni l'acheteur, le prix étant le résultat des fluctuations du marché à un instant précis, celui où la transaction peut effectivement se réaliser. L'estimation est donc purement indicative.



Le transport

L'idéal est de passer nous voir avec vos pièces, surtout si vous avez des modèles très variés.

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, mais évitez d'arriver après 17 h 30.

Le cas échéant, la transaction peut se faire à distance puisque vous pouvez emballer vos pièces et nous les poster. Cgb.fr n'assume aucune responsabilité sur l'expédition réalisée par le client mais seulement sur ses propres expéditions. Ainsi donc, nous vous encourageons à effectuer une expédition recommandée avec accusé de réception.

N'oubliez pas non plus de nous signaler votre envoi à contact@argent.fr.

Le règlement et les formalités

Le règlement est immédiat dès les pièces en notre possession. Nous réglons par chèque mais conseillons le virement bancaire, n'oubliez pas, dans ce cas, de vous munir d'un RIB.

N'oubliez pas non plus d'apporter une pièce d'identité en cours de validité, la vente de métaux n'étant plus anonyme en France depuis 2011.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Le droit de rétractation de sept jours ne peut s'appliquer en vertu de l'article L.121-20-2 du code de la consommation :

« Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats :

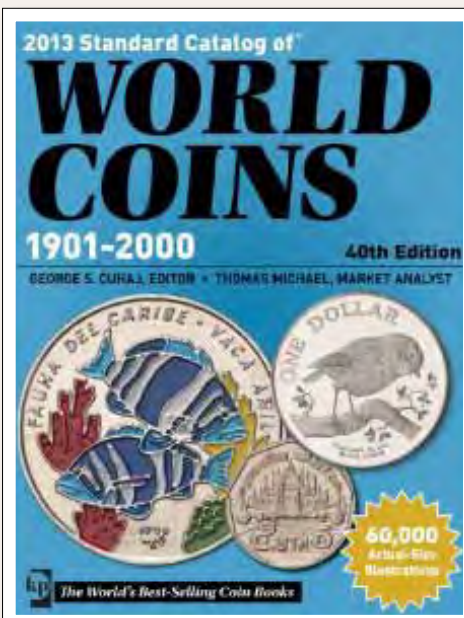
1. De fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de sept jours francs ;
2. De fourniture de biens ou de services dont le prix est fonction de fluctuations des taux du marché financier ;
3. De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement. »

Vous avez d'autres pièces d'argent que les trois modèles prévus dans l'estimation en ligne sur argent.fr, que faire ?

Keep calm, et surtout : ne les jetez pas ! Il existe des dizaines de milliers de modèles de pièces d'argent différentes, il est donc probable que vous ayez d'autres types de

pièces que les trois principaux que nous devisons.

L'idéal est de passer nous voir avec toutes vos pièces (vous pouvez même apporter d'autres métaux !). Nous vous ferons immédiatement une proposition de rachat fondée non seulement sur la valeur du métal, mais encore, si vous avez la chance d'avoir des pièces rares, sur la valeur numismatique.



Vous avez acheté des pièces d'argent chez argent.fr, elles y sont en dépôt et vous souhaitez les vendre à un cours précis, comment procéder ?

Si vos pièces ont été achetées chez nous et qu'elles y sont en dépôt, rien ne s'oppose à ce que vous nous donniez l'ordre de vendre vos pièces à un prix précis déterminé d'avance par écrit.

Nota bene 1 : Nous ne pratiquons pour le compte de nos clients de vente à cours limité que sur des monnaies que nous leurs avons vendues afin d'avoir la certitude que le compte y est et que toutes les pièces sont de bonne qualité et livraison.

Nota bene 2 : Nous ne pratiquons pour le compte de nos clients de vente à cours limité que sur des monnaies que nous avons physiquement en dépôt afin d'être certains qu'elles seront disponibles et livrables à l'acheteur au moment exact où le cours de vente fixé par notre client aura été dépassé.

Une fois que nous avons vendu pour votre compte, vous recevez les fonds par virement et nous vous indiquons la plus-value fiscale réalisée entre le prix que vous avez payé et le prix auquel vous avez vendu.

argent.fr

POURQUOI ACHETER DE L'ARGENT MÉTAL ?

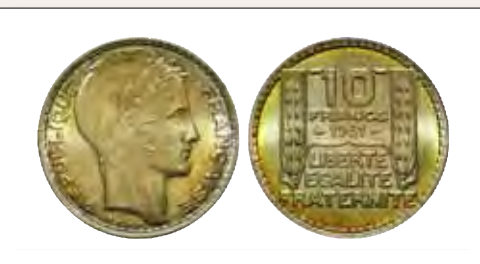
Toutes les raisons sont bonnes sauf une : l'argent est encombrant, particulièrement aux prix historiquement bas où il est actuellement !

de la monnaie, il y a vingt-sept siècles. Il a été choisi avec l'or comme métal monétaire pour deux raisons.



La première est qu'il permettait de faire de beaux bijoux et pièces d'orfèvrerie. Il avait donc un marché gigantesque car tous les humain(e)s appréciaient les beaux objets ciselés dans un joli métal.

La seconde est qu'il peut être enterré sans disparaître par oxydation. La patine qui s'installe au fil du temps est une couche protectrice qui va isoler le métal de l'oxygène. On peut donc enterrer ses économies en



pièces d'argent avant une invasion barbare et les retrouver ensuite.

Pourquoi plutôt l'argent que l'or ?

Nous vivons une époque étrange où la dernière reconnaissance officielle d'une forte inflation date de 1980. Il semblerait, à regarder les chiffres officiels, que pendant les trente ans qui sont passés depuis, l'inflation ne fut qu'un friselis à la surface d'un lac de montagne.

C'est bien entendu une plaisanterie puisque le SMIC en 1980 était de 2,04 € de l'heure et qu'il est actuellement à 9,19 € de l'heure.

Je ne connais pas un smicard de 2012 qui vous dira que son pouvoir d'achat et que son niveau de vie sont de quatre fois supérieur à celui de la génération des smicards de 1980 !

Pire, on peut penser que le smicard d'aujourd'hui a le sentiment de vivre nettement plus mal que le smicard de 1980, ce qui laisse imaginer que l'inflation des prix a fait encore plus que celle du SMIC !

Certains se rendent compte que l'inflation continue de plus belle et que le pouvoir d'achat des économies placées en papier s'érode à grande vitesse.

De toute l'histoire, le ratio entre le kilo d'or et le kilo d'argent a oscillé entre un pour douze et un pour quinze. Pour un kilo d'or, soit le volume d'un gros paquet de cigarettes, vous aviez, il y a quinze ans, entre dix et quinze kilos d'argent, nettement plus gros.

Au jour où j'écris, le ratio est d'un pour cinquante-quatre : un kilo d'or vaut cinquante-quatre kilos d'argent, autrement dit un volume conséquent !

Pourquoi choisir l'argent et non le cuivre, autre métal monétaire ?

L'argent est un métal précieux, c'est un métal monétaire depuis les premiers âges

UNE INFLATION POTENTIELLE

Qui sont-ils ? Des gens riches qui, pour se protéger de l'inflation, achètent de l'or qui est plus pratique. Ce sont des individus fortunés, des fonds de pensions et depuis peu des banques centrales de pays émergents qui rééquilibrent leurs réserves de change en se délestant de dollars.

Quasiment personne n'achète de l'argent pour lutter contre l'inflation, ce qui explique peut-être la faiblesse du prix de l'argent par rapport à celui de l'or.

historique contre l'or, ce qui en augmenterait le prix de 300 % !

Une rareté actuelle et à venir probable



Les expertises géologiques montrent que les mines, en exploitation depuis des siècles, parfois des millénaires, s'épuisent ou sont épuisées. Celles qui firent la richesse de la Grèce antique, par exemple celles du Laurion, sont pratiquement vides depuis l'Antiquité (Cliquez pour lire le texte de Wikipedia, passionnant).

Celles qui firent la fortune et la gloire du Pérou, du Mexique et de la Bolivie sont en voie d'épuisement, et les coûts d'extraction sont de plus en plus élevés.

Les géologues sont parfaitement capables de calculer le potentiel d'une mine, ce qui explique pourquoi les cours boursiers de celles-ci sont aussi précis.

Une recherche rapide sur le sujet vous conduira à lire l'[histoire des mines d'argent depuis l'Antiquité](#), cliquez, ou la [comparaison entre ce qui reste d'or à extraire par rapport à ce qui reste à extraire d'argent](#), cliquez, voir plus généralement ce que les [rédacteurs de Wikipedia disent de l'argent](#).



Le jour où tous ceux qui sont menacés par l'inflation, c'est-à-dire tout le monde, prendront leurs précautions en fonction de leurs moyens et que certains achèteront des pièces d'argent, il serait bien étrange que le prix de l'argent ne se rééquilibre pas à son ratio



Vous pouvez aussi regarder le film produit par des fanatiques de l'investissement en argent sur Youtube (en anglais mais parfaitement clair : les graphiques parlent d'eux-mêmes !)

Ces différentes sources devraient vous donner des éléments de réflexion non seu-

UNE EXCELLENTE SÉCURITÉ POLITIQUE

lement pour la rareté actuelle mais surtout celle à venir.

Absence de stocks importants

Il n'existe pratiquement pas de stocks sérieux du type de ceux que les banques centrales entretiennent pour l'or. L'argent est un métal industriel qui est consommé en grandes quantités, il n'est pas stocké mais extrait puis consommé.

Il existe bien entendu des accumulations et tout particulièrement dans le pays où le lingot d'argent est présent culturellement depuis des millénaires : la Chine.



À ce propos, [ne manquez pas de cliquer sur l'image pour voir ce film surréaliste](#) où la télévision officielle de la plus grande dictature marxiste ayant jamais existé avec

un parti communiste en pleine forme, fait de la publicité pour encourager la population à acheter de l'argent. Ce n'est pas une plaisanterie et le logo CCTV sur l'écran signifie China Central Television.

Le montage est évident : en encourageant la population à amasser de l'argent métal, la Chine se débarrasse de dollars sans donner un signal négatif aux marchés qui ruinerait ses réserves de change en mettant le dollar au poids du papier. Mieux, elle peut prétendre importer de l'étranger alors qu'elle échange ses produits manufacturés contre des valeurs réelles et non contre des produits de consommation. Brillant !

Et cela confirme notre idée qu'il n'existe pas de stocks importants puisque ces lingots sont dispersés sur les deux cents millions de Chinois qui ont les moyens d'en acheter.

Utilisation industrielle massive

Si on liste les utilisations de l'argent, on constate non seulement une foultitude de domaines différents mais surtout qu'il est incorporé dans la quasi-totalité des cas de telle sorte qu'il n'est plus recyclable ensuite, étant trop dispersé.

Cliquez pour voir sur Wikipedia les utilisation industrielles où vous découvrirez

que l'on en utilise même dans les boules de Noël !

La grande utilisation qui permettait un recyclage important est en violente régression : la photographie.

**Taux de recyclage minime
par rapport à l'or et au cuivre,
par exemple**

Listez les utilisations de l'argent citées sur Wikipedia et essayez de comparer les possibilités de recyclage de ces utilisations par rapport à celle de l'or ou du cuivre. Ceux-ci sont le plus souvent utilisés dans des alliages où ils sont en proportion dominante, ce qui n'est guère le cas de l'argent.

Les possibilités de recyclage de l'argent sont suffisamment faibles pour qu'il soit presque considéré comme une matière première non renouvelable.

**Ratio or/argent
très favorable à l'argent**

Rappel : dès les Romains jusqu'en 1914, le ratio entre l'or et l'argent a oscillé entre un pour douze et un pour quinze.

Avec un kilo d'or, vous pouviez vous acheter entre douze et quinze kilos d'argent.

UNE VALEUR FACIALE PRATIQUE

Aujourd'hui, avec un kilo d'or à 43.000 € et un lingot d'argent à 810 €, vous pouvez acheter cinquante trois kilos d'argent avec un kilo d'or. Cela va-t-il durer ?

Sécurité politique très importante

Nous appelons sécurité politique la fragilité ou solidité des transactions et utilisations de l'argent métal dans une situation politique de crise.

La sécurité politique de l'argent est excellente, contrairement à celle de l'or.

Les seuls régimes politiques qui ont confisqué l'argent (et uniquement par idéologie et lorsqu'ils furent à bout de réserves de change) sont des régimes totalitaires dogmatiques (Khmers rouges, Corée du Nord).



Vous trouverez en revanche de très jolies monnaies soviétiques en argent des pre-

mières années de l'URSS et des 5 Reich Mark nazis en argent jusqu'en 1939, deux régimes peu connus pour être démocratiques.



En revanche, la confiscation de l'or détenu par la population, l'interdiction de la déten-

tion et de l'achat ou la vente furent le fait de bien plus de régimes, les États-Unis en 1933 et la France en 1937, sous le Front Populaire, par exemple.

Ce choix des gouvernements est logique pour des raisons pratiques. Pour arriver à confisquer des pièces d'argent, il faut être dans une société littéralement concentrationnaire où il n'existe plus aucune liberté individuelle.

L'expérience des États-Unis montre que c'est beaucoup plus simple avec des pièces



UNIVERSELLEMENT ACCEPTÉES

d'or ; les Américains n'ont jamais confisqué les dollars d'argent pourtant très nombreux.

Il y a peut-être deux cent mille personnes en France qui ont de l'or, d'une dizaine de pièces à plusieurs kilos. En revanche, il y a plusieurs millions de personnes en France qui ont de l'argent métal, de quelques pièces à plusieurs kilos. La confiscation serait une toute autre affaire.

On peut donc considérer que même sous un régime très très peu démocratique, la détention et l'usage de pièces d'argent ne posent pas de problèmes.

Statut juridique

Les pièces d'argent étant démonétisées, personne ne peut intervenir pour en empêcher la commercialisation à un prix différent de la valeur faciale.

Valeur faciale réelle pratique

L'un des véritables handicaps des pièces d'or, en situation de crise grave, est leur énorme pouvoir d'achat en rapport à la monnaie papier, et ne parlons pas du lingot d'or, totalement inutilisable sans un marché de l'or ouvert et libre.

Prenons des exemples.

En 1938, un napoléon vaut 130 francs. En 1942, il vaut, au marché noir (et il n'y en a pas d'autre) 5200 francs. Nous savons par le film « La traversée de Paris », qu'un kilo de côte de porc coûte à cette époque, toujours au marché noir, 150 francs. Nous savons aussi qu'un salaire mensuel de base est alors de 1500 francs. Que faire dans ces conditions d'un napoléon qui vaut plus de

trois mois de salaire ? Qui pourra rendre la monnaie ? Aujourd'hui, que ferions-nous d'une pièce de 5000 € ?

En revanche, une pièce d'argent reste, même dans une situation de crise extrême, même avec un marché des métaux précieux fermé, un pouvoir d'achat raisonnable permettant d'acheter ce qui est utile dans la vie courante.

On peut même sans problème dire que l'achat de quelques kilos de pièces d'argent peut, si un détenteur d'or est vraiment très inquiet, être une précaution rassurante.



UNE AUTHENTIFICATION FACILE

Authentification aisée à l'œil : bonne connaissance dans la population des pièces d'argent choisies

Il est essentiel de choisir, en achetant des métaux précieux, des pièces qui soient bien connues de la population parmi laquelle on vit.

Celles-ci seront acceptées sans difficultés car chacun aura déjà vu, ou entendu parler de ces pièces, tant les 5 francs Semeuse que les 10 et 50 francs Hercule.

Au pire, chacun connaît quelqu'un qui a déjà vu et va pouvoir confirmer que la pièce est bien en argent et peut être acceptée pour une vraie valeur, rendant ainsi le risque de falsification minime : la frappe de la Monnaie de Paris est de qualité, un faussaire produira une gravure médiocre et la comparaison sera sans appel.

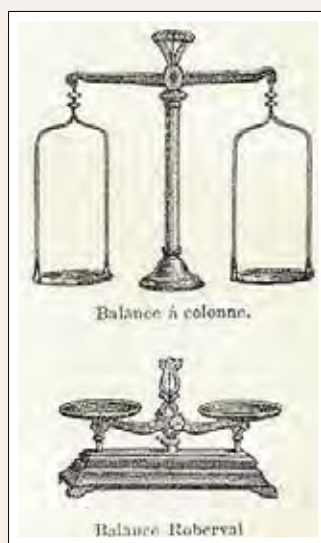


Authentification aisée au son

Il est très facile de faire sonner une pièce, en la

posant en équilibre sur son doigt et en la cognant légèrement avec un objet.

Le son cristallin de l'argent est inimitable et fournit le meilleur test d'authenticité possible.



Authentification aisée d'après les caractéristiques physiques des monnaies

Il est facile de peser une pièce assez précisément puis de la juxtaposer à un exemplaire

authentique : un disque pesant le même poids, ayant le même diamètre et la même épaisseur contient avec certitude la même masse métallique, surtout s'il produit le même son.

Quand faudra-t-il revendre ?

La doctrine de cgb.fr concernant la vente de métaux précieux est très claire dans la conjoncture actuelle et ce depuis plus d'une dizaine d'années : on ne vend pas de métaux précieux sauf si l'on a besoin de liquidités pour une raison valable.

Vos économies sont en relative sécurité dans les métaux et ceux-ci sont des valeurs réelles, cela n'a donc aucun sens de les transformer en zéros supplémentaires sur un relevé de banque, qui ne sont pas une valeur réelle.

En revanche, il arrive qu'il soit nécessaire de trouver des fonds pour installer un enfant, contribuer d'un apport pour un immobilier, procéder à de grosses réparations : les métaux sont là pour ça, en cas de besoin.

N'hésitez pas à nous interroger !

argent.fr

LES RISQUES DE CONFISCATION DE L'OR PAR LES ÉTATS...

AVANT-PROPOS

Cet avant-propos est là pour condenser les idées développées dans le texte qui suit. Chaque étape du raisonnement qui va de la recommandation de l'or à la recommandation de l'argent requiert démonstration et exemples.

Si le lecteur considère que les propositions de l'avant-propos tombent sous le sens, il peut s'en contenter et en appliquer les conclusions mais la lecture du résumé ne remplace évidemment pas la lecture du texte.

Notre métier de marchands d'or nous impose d'imaginer le futur : notre fonction est de proposer des valeurs « refuge » valides à long terme. À nous de nous assurer que tel est bien le cas au delà de tout doute raisonnable.

Nous ne pensons plus aujourd'hui que l'or soit encore en France une valeur « refuge », non pas faute de qualités intrinsèques, plus que jamais présentes, mais des risques de confiscation qui pèsent sur lui.

Confiscation : comment et pourquoi ?

Par les législations mises en place.

Sans que cela ait jamais été formellement légalisé, l'or n'est pratiquement plus anonyme. Acheteurs comme

...IMPOSENT LE CHOIX DE L'ARGENT

vendeurs doivent être fichés. Les vendeurs doivent être signalés aux services fiscaux et toutes les transactions doivent être d'une parfaite traçabilité dans le circuit bancaire.

Les États mettent actuellement en place mais n'utilisent pas encore des législations coercitives d'exception de type totalitaire. Cela se passe dans un silence pratiquement total des médias et des partis politiques.

Par la nécessité à laquelle seront contraints les États : les monnaies « papier » sont en bout de course. Il faudra

remplacer ces monnaies et la garantie d'une monnaie, hier, aujourd'hui et demain a toujours été une valeur meuble, stable et reconnue.

Seuls les métaux monétaires présentent ces caractéristiques dans les quantités requises pour la garantie d'une monnaie mondiale.

Ils seront, et au premier rang l'or, la garantie que les États devront apporter pour avoir leur part de pouvoir sur la Nouvelle Monnaie.

Le seul métal confiscable pratiquement et efficacement est l'Or.

En acheter aujourd'hui en donnant son identité et en passant par le circuit bancaire nous semble très imprudent à moyen et long terme.

La solution est donc d'acheter l'autre grand métal monétaire : l'argent, sous forme de pièces immédiatement reconnaissables comme authentiques par le public et non de lingots. Une confiscation de l'argent métal est pratiquement irréalisable.

argent.fr

UNDER EXECUTIVE ORDER OF THE PRESIDENT

Issued April 5, 1933

**all persons are required to deliver
ON OR BEFORE MAY 1, 1933
all GOLD COIN, GOLD BULLION, AND
GOLD CERTIFICATES now owned by them to
a Federal Reserve Bank, branch or agency, or to
any member bank of the Federal Reserve System.**

Executive Order

FORBIDDING THE HOARDING OF GOLD COIN, GOLD BULLION AND GOLD CERTIFICATES.

By virtue of the authority vested in me by Section 5(b) of the Act of October 3, 1917, as amended by Section 2 of the Act of March 3, 1933, entitled "An Act to provide relief in the existing national emergency in banking, and for other purposes", in which said Act Congress declared that a serious emergency exists, I, Franklin D. Roosevelt, President of the United States of America, do declare that said national emergency still continues to exist and pursuant to said section do hereby prohibit the hoarding of gold coin, gold bullion, and gold certificates within the continental United States by individuals, partnerships, associations and corporations and hereby prescribe the following regulations for carrying out the purposes of this order:

Section 1. For the purposes of this regulation, the term "hoarding" means the withdrawal and withholding of gold coin, gold bullion or gold certificates from the recognized and customary channels of trade. The term "person" means any individual, partnership, association or corporation.

Section 2. All persons are hereby required to deliver on or before May 1, 1933, to a Federal Reserve Bank or a branch or agency thereof or to any member bank of the Federal Reserve System all gold coin, gold bullion and gold certificates now owned by them or coming into their ownership on or before April 28, 1933, except the following:

(a) Such amount of gold as may be required for legitimate and customary use in industry, profession or art within a reasonable time, including gold prior to refining and stocks of gold in reasonable amounts for the usual trade requirements of owners mining and refining such gold.

(b) Gold coin and gold certificates in an amount not exceeding in the aggregate \$100.00 belonging to any one person, and gold coins having a recognized special value to collectors of rare and unusual coins.

(c) Gold coin and bullion earmarked or held in trust for a recognized foreign government or foreign central bank or the Bank for International Settlements.

(d) Gold coin and bullion licensed for other proper transactions (not involving hoarding) including gold coin and bullion imported for reexport or held pending action on applications for export license.

Section 3. Until otherwise ordered, any person becoming the owner of any gold coin, gold bullion, or gold certificates after April 28, 1933, shall, within three days after receipt thereof, deliver the same in the manner prescribed in Section 2, unless such gold coin, gold bullion or gold certificates are held for any of the purposes specified in paragraphs (a), (b) or (c) of Section 2; or unless such gold coin or gold bullion is held for purposes specified in paragraph (d) of Section 2 and the person holding it is, with respect to such gold coin or bullion, a licensee or applicant for license pending action thereon.

Section 4. Upon receipt of gold coin, gold bullion or gold certificates delivered to it in accordance with Sections 2 or 3, the Federal Reserve Bank or member bank will pay therefor an equivalent amount of any other form of coin or currency coined or issued under the laws of the United States.

Section 5. Member banks shall deliver all gold coin, gold bullion and gold certificates owned or received by them (other than as exempted under the provisions of Section 2) to the Federal Reserve Banks of their respective districts and receive credit or payment therefor.

Section 6. The Secretary of the Treasury, out of the sum made available to the President by Section 301 of the Act of March 3, 1933, will in all proper cases pay the reasonable costs of transportation of gold coin, gold bullion or gold certificates delivered to a member bank or Federal Reserve Bank in accordance with Sections 2, 3, or 5 hereof, including the cost of insurance, protection, and such other incidental costs as may be necessary, upon production of satisfactory evidence of such costs. Voucher forms for this purpose may be procured from Federal Reserve Banks.

Section 7. In cases where the delivery of gold coin, gold bullion or gold certificates by the owners thereof within the time set forth above will involve extraordinary hardship or difficulty, the Secretary of the Treasury may, in his discretion, extend the time within which such delivery must be made. Applications for such extension must be made in writing under oath, addressed to the Secretary of the Treasury and filed with a Federal Reserve Bank. Each application must state the date to which the extension is desired, the amount and location of the gold coin, gold bullion and gold certificates in respect of which such application is made and the facts showing extension to be necessary to avoid extraordinary hardship or difficulty.

Section 8. The Secretary of the Treasury is hereby authorized and empowered to issue such further regulations as he may deem necessary to carry out the purposes of this order and to issue licenses thereunder, through such officers or agencies as he may designate, including licenses permitting the Federal Reserve Banks and member banks of the Federal Reserve System, in return for an equivalent amount of other coin, currency or credit, to deliver, earmark or hold in trust gold coin and bullion to or for persons showing the need for the same for any of the purposes specified in paragraphs (a), (b) and (d) of Section 2 of these regulations.

Section 9. Whoever willfully violates any provision of this Executive Order or of these regulations or of any rule, regulation or license issued thereunder may be fined not more than \$10,000, or, if a natural person, may be imprisoned for not more than ten years, or both; and any officer, director, or agent of any corporation who knowingly participates in any such violation may be punished by a like fine, imprisonment, or both.

This order and these regulations may be modified or revoked at any time.

THE WHITE HOUSE

April 5, 1933.

FRANKLIN D. ROOSEVELT

For Further Information Consult Your Local Bank

GOLD CERTIFICATES may be identified by the words "**GOLD CERTIFICATE**" appearing thereon. The serial number and the Treasury seal on the face of a **GOLD CERTIFICATE** are printed in **YELLOW**. Be careful not to confuse **GOLD CERTIFICATES** with other issues which are redeemable in gold but which are not **GOLD CERTIFICATES**. Federal Reserve Notes and United States Notes are "**redeemable in gold**" but are not "**GOLD CERTIFICATES**" and are not required to be surrendered

Special attention is directed to the exceptions allowed under
Section 2 of the Executive Order

CRIMINAL PENALTIES FOR VIOLATION OF EXECUTIVE ORDER
\$10,000 fine or 10 years imprisonment, or both, as
provided in Section 9 of the order


Secretary of the Treasury.

GARANTIR UNE MONNAIE, HIER



Du temps de l'étalon-or, pas de problème : la définition de la monnaie est directement le métal que contient la pièce, à un titre et poids fixés par la Loi.

L'inflation ou la déflation sont parfaitement mesurables car la monnaie est intangible. Avec l'étalon or une inflation observée est alors une vraie hausse des prix et ne peut être une baisse de valeur de la monnaie.



En cas de troubles, guerres ou émeutes révolutionnaires, le gouvernement peut imposer le cours forcé des billets mais cette situation ne perdure pas.



Superbe exemple, la Commune de Paris nomme Zéphyrin Camélinat (qui sera bien après le premier candidat communiste à la présidence de la république) Graveur général de la Monnaie de Paris : des monnaies en métal précieux, de l'argent, seront frappées pendant le siège de Paris.

Le cours forcé des billets est malheureusement devenu définitif en France le 2 août 1914. Ce fut le début du suicide collectif de la civilisation occidentale mieux connu sous le nom de « Première Guerre mondiale » et

il n'a plus jamais été possible de revenir à l'étalon or.

Des situations différentes ont été observées depuis.

Elles vont de l'interdiction pure et simple de commerce et de détention (les régimes totalitaires et les États-Unis de 1933 à 1973) à un système mixte où l'on peut utiliser la monnaie papier pour acquérir de l'or qui devient donc valeur de réserve en dernier recours.

C'est la situation dans laquelle est la France aujourd'hui : on peut acheter de l'or mais pas payer avec dans le commerce.

Pourquoi ne peut-on revenir à l'étalon Or ? Parce qu'il n'y a pas assez d'or pour équilibrer et garantir les petazilliards de monnaie virtuelle créés depuis le 2 août 1914.



GARANTIR UNE MONNAIE, AUJOURD'HUI

Il est difficile de quantifier la masse monétaire de la planète, compte tenu principalement de toutes les transactions spéculatives et de la fluidité des quasi-monnaies que sont devenus les titres boursiers, actions et obligations, qu'ils soient à l'état originel ou en fonds de placement, en opérations à terme, en engagements, en titrisations de dettes, en options qui peuvent tous devenir de l'argent disponible en une fraction de seconde d'un basculement d'électrons dans l'ordinateur d'une banque.

Une certitude : pour équilibrer cette masse de monnaie virtuelle par de l'or, il faudrait monter le prix de celui-ci à des sommets sortant des limites de la galaxie. Un calcul d'un économiste américain donnait une approximation d'un dollar garanti or à Fort Knox pour quarante mille dollars virtuels ! À supposer qu'il reste effectivement de l'or physique à Fort Knox !

Exclue donc la garantie d'une monnaie nouvelle par de l'or et le retour à l'étalon du même nom.

Quelles sont les autres voies ?

Le modèle dominant, utilisé par exemple aux États-Unis depuis 1971 et la fin de la

garantie du dollar par de l'or au tarif de 35 \$ l'once (rappel : quarante ans après 1971, nous sommes à 1 700 \$ l'once, la différence étant presque exclusivement l'inflation!) est la garantie par le pays en lui-même.

Aux États-Unis, n'importe qui peut venir avec une valise de dollars papier ou un compte en banque garni de dollars et acheter ce qui lui plaît aux États-Unis : maisons, terres, entreprises, titres boursiers, brevets, banques, mines...

Ce qui équilibre la valeur du papier-dollar est donc la valeur de tous les biens et services existant aux États-Unis.

Ce modèle est-il généralisé et respecté ?

Que nenni !

Il n'est pas respecté par les Américains eux-mêmes !

Quand les spécialistes de la gestion portuaire de Dubaï se sont proposés pour racheter le port de New York en faillite, il leur a été répondu qu'il n'en était pas question parce qu'ils n'étaient pas Américains (et incidemment qu'ils étaient, en plus, Arabes).

Oui, les Américains ont renié à cette occasion leur parole et leur signature et ce n'est pas la première fois. Rappelons-nous du dollar « *as good as gold* » transformé en papier en 1971 !

Que pouvaient faire les gens de Dubaï suite à ce refus ? Déclarer la guerre aux États-Unis ?

En matière de relations internationales, l'*ultima ratio*, c'est la guerre. Il n'y a pas de tribunal international qui tienne, surtout

GARANTIR UNE MONNAIE, AUJOURD'HUI

quand les sommes en jeu ont pour unité de compte le trilliard de dollars.

La capacité pour un non-national d'acheter des biens dans un pays avec la monnaie locale n'existe pas dans de nombreux États, par exemple la Suisse.

Si vous n'êtes pas de nationalité suisse, vous aurez beau agiter des valises de billets de 1 000 CHF, vous ne pourrez sans autorisa-

tion des autorités locales suisses ni acheter de terre en Suisse, ni de maison en Suisse, ni d'entreprise suisse, ni même de titres boursiers suisses. Comble, si vous voulez ouvrir un compte en banque exprimé en francs suisses, il est probable que l'on vous le refuse si vous n'êtes pas suisse, voire que l'on vous impose un intérêt négatif.

Intérêt négatif ? La même chose que l'intérêt que vous connaissez dans votre banque

mais où l'on vous retire de l'argent au lieu de vous en donner à la fin de l'année. Avec un taux d'intérêt négatif de 4 %, vous placez 100 CHF le premier janvier et il vous reste 96 CHF le 31 décembre.

Comment est-il possible que des non-helvètes ouvrent de tels comptes ruineux ?

Très simple : ils réfléchissent dans leur propre monnaie dont ils pensent que, pendant cette même année, elle aura perdu bien plus de 4 % contre le franc suisse. La différence sera donc finalement positive une fois exprimée dans leur monnaie nationale.

Ce qui garantit le Franc suisse est non seulement les réserves d'or et de devises de la banque nationale mais surtout cinq siècles (au moins !) de sérieux politique et financier ainsi qu'une armée pratiquement invincible à laquelle personne n'a cherché à se frotter sérieusement depuis Charlemagne, pas même Hitler. Chaque Suisse ayant fait son service militaire a chez lui son arme de guerre, son uniforme et ses munitions : envahir la Suisse n'est possible qu'en la transformant en désert radioactif. À quoi bon ?



POURQUOI GARANTIR UNE MONNAIE ?

Qu'ont en commun les États-Unis et la Confédération helvétique en matière de garantie de leur monnaie ?

Ils ont en commun que cette garantie est purement juridique et donc révocable à volonté sans qu'un détenteur puisse s'opposer à une quelconque décision.

C'est la règle générale et la raison pour laquelle la garantie d'une monnaie de réserve nouvelle, destinée à être absolument fiable et crédible, doit être meuble et non immeuble : on doit pouvoir transporter cette garantie hors de la juridiction d'un pays, si nécessaire.

Fin de la digression sur ce qui a garanti hier et garantit aujourd'hui une monnaie : regardons de près si ces garanties ont été efficaces.



Toutes les monnaies, depuis l'invention du concept il y a vingt-sept siècles, ont été essorées par les États jusqu'à ne plus rien valoir.

L'étymologie est d'ailleurs cruelle qui nous rappelle que le sou, comme dans l'expres-

sion « je n'ai pas un sou », mes poches sont donc totalement vides, était au départ un solidus d'or, quinze jours de la paye d'un soldat.



Finalement c'est cinq centimes d'ancien franc.



L'exemple n'est pas unique : il est généralisé. Le penny anglais ou américain (équivalent du centième de dollar) est étymologiquement un denier, la pièce d'argent du temps des Romains, ressuscitée par Charlemagne, une vraie valeur à l'époque !



Cette vraie valeur finit donc par un penny anglais ou américain, soit quasiment rien.

Notre siècle étant celui de la vitesse, celle de la dépréciation des monnaies y a été sans commune mesure avec ce qui fut observé pendant les vingt-six siècles précédents.



En 1914, une journée de revenu d'un salarié de base en France est une grosse pièce de cinq francs en argent, une thune. Vingt-cinq grammes d'argent titrant neuf cents pour mille, vingt-deux grammes et demi d'argent pur.



L'INFLATION :

Avec celle-ci, n'oublions pas que la socialisation des dépenses obligatoires n'a pas encore été mise en place, notre salarié va pouvoir non seulement se nourrir, se loger et se vêtir, lui et sa famille, mais aussi prévoir ses loisirs, sa retraite et ses soins médicaux.



La dernière pièce de cinq francs « anciens » est frappée en 1952 sous la forme d'une rondelle d'aluminium de 3,5 grammes.



Elle deviendra cinq nouveaux centimes en 1960.



Et deviendra *grosso modo* un centime d'euro en 2001.

Quatre-vingt cinq ans auront suffi pour transformer une vraie valeur, un vrai pouvoir d'achat, en une micro-rondelle rouge qui encombre les poches et que personne ne se penche pour ramasser s'il en voit une sur le trottoir.

Le XX^e siècle a encore fait plus vite chez l'un de nos pays voisins.



En 1902, Albert Einstein prend son premier poste, il est expert technique stagiaire à l'Office des Brevets de Berne : il gagne deux mille marks or par an.

Un tel poste conservera ce niveau de rémunération jusqu'en 1915.



Huit ans plus tard, en 1923, en Allemagne, il faudra 150 millions de ces marks pour acheter un œuf.



Combien de temps faudra-il que l'euro et le dollar complètent ce cycle monétaire qui part d'une vraie valeur dans laquelle on peut avoir confiance pour finir en bouts de papier imprimés ? Cela dépendra de la production supplémentaire de papier monnaie

LA MORT DES MONNAIES

sans justification que les gouvernements décideront pour reculer encore l'échéance de l'effondrement.



Il aura fallu moins de deux mois pour que le successeur de Jean-Claude Trichet passe d'une attitude d'inflexible lutte contre l'inflation à la fourniture aux banques à un taux de 1 % sur trois ans de milliards d'euros sortis de nulle part.

Cette pratique n'a plus rien d'impressionnant dans les circonstances présentes : souvenez-vous de notre [éditorial de 2008 dans le Bulletin Numismatique 062](#) : « tout l'or du monde. »

Le G20 s'était réuni un dimanche et avait annoncé le lundi matin mettre à disposition des banques cinq mille milliards de dollars. Nous avons constaté avec horreur à l'époque que cela correspondait (aux cours de l'époque) à la valeur de tout l'or du monde !



Combien de zilliards de dollars ou d'euros nos gouvernants vont-ils encore créer avant d'admettre enfin que c'est le système de l'argent-dette qui ne fonctionne plus et que [Maurice Allais, cliquez pour sa fiche Wikipedia](#), avait raison ?

Si l'on applique les idées de Maurice Allais, le système bancaire, aujourd'hui maître du monde, perdra tout pouvoir.

Le système bancaire soutiendra donc le mouvement actuel en créant de la monnaie tant qu'il restera encore assez de gens crédules et des brouettes pour la ramasser.



La monnaie ira donc jusqu'à valeur zéro, expédiant dollar et euro dans la grande famille des monnaies mortes, avec denier romain, solidus d'or, franc or, livre royale (qui finit en France en assignats brûlés en place publique), dollar zimbabwéen, dinar yougoslave, rouble soviétique et tant d'autres !

Combien de temps faudra-t-il pour que l'on doive créer une nouvelle monnaie à propos de laquelle tous les grands de ce monde juront que celle-ci est la bonne, que l'on ne va pas recommencer ce qui fut fait avec toutes les autres sans exception : en créer à partir de rien pour combler les trous du budget et remplir les promesses électorales ? Aucune idée.

Mais la question n'est pas *si* cela va se produire, car ce futur relève de la certitude, la question est seulement *quand*.

[argent.fr](#)

LES RISQUES DE CONFISCATION DE L'OR PAR LES ÉTATS

LES MOYENS DE LA CONFISCATION

L'OR N'EST PLUS ANONYME



En 2004, et pendant les années qui ont suivi, nous avons recommandé à nos clients d'acheter des napoléons. Nous cessons de le faire en réaction à l'adoption de l'ultime ordonnance parlementaire contre l'anonymat du commerce de l'or et d'un climat général délétère pour les libertés individuelles.

Depuis la fin des années 80, l'investissement dans l'or, qui était complètement anonyme depuis la levée des lois socialistes, fait l'objet d'une réglementation progressive contre le blanchiment de l'argent : de la drogue d'abord, du terrorisme ensuite, et de la fraude fiscale enfin.

Ces lois successives, au champ d'application de plus en plus large, étaient néanmoins bien rédigées et prévoyaient la protection des citoyens acheteurs : seul le service spécialisé ou, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction, un service de police ou de douane, avaient accès à l'identité des acquéreurs d'or d'investissement et à l'enregistrement comptable des opérations réalisées. L'impossibilité pour le Fisc et la Police de consulter ces documents était rassurante, puisque, comme chacun sait, l'innocence à leur égard a un prix : trois mois de questions insidieuses et de recherches de justificatifs !

En revanche, la loi passée durant l'été 2011, outre sa rédaction imprécise et ses motivations politiciennes, est nuisible.

Contrairement à la législation précédente, le nouveau texte ne précise pas quels sont les services qui ont accès aux informations sur les transactions : comment imaginer que le Fisc et la Police se tiendront à l'écart ?

Pire, le règlement exigé par chèque ou virement offre une traçabilité totale. Un acheteur d'or est doublement pisté car non seulement ses identité et adresse sont relevées par le marchand mais encore doit-il payer par chèque ou virement. Il est donc également identifié par le versant bancaire de la transaction. La comptabilité d'un marchand d'or peut disparaître avec le temps, nous ne sommes pas supposés la conserver plus de dix ans, mais les banques ont, en notre époque informatique, une mémoire éternelle. Les chèques ou virements effectués au profit d'un marchand d'or sont traçables à vie voire plus longuement encore si de l'or acheté par un quidam n'apparaît pas dans son héritage, éveillant la suspicion des services.

Les professionnels sont désormais contraints, certes informellement, à la dénonciation.

L'OR N'EST PLUS ANONYME

Ce qui était déjà le lot des compagnies d'assurances (qui doivent signaler au Fisc les noms des clients qui assurent des objets dépassant un certain montant unitaire) et des banques (qui, pénalement responsables des opérations de leurs clients, en scrutent sans vergogne les moindres mouvements) devient celui des marchands d'or.

Le parlementaire à l'origine de la loi et le syndicat des changeurs manuels ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue.

Les changeurs manuels sont ceux qui achètent et vendent des euros aux touristes étrangers visitant notre pays et des devises étrangères aux Français partant en vacances hors de la zone euro. Ils ont donc de très importantes sommes en espèces en caisse et pratiquent souvent, en sus de leurs activités de changeurs de devises, celle de changeurs de métaux, or et argent.

La nouvelle loi qui oblige de payer n'importe quel achat de métaux précieux par chèque ou virement leur pose de gros problèmes pratiques. Par l'intermédiaire de leur syndicat, ils exposèrent leurs inquiétudes à l'auteur de la loi, par ailleurs alors Vice-Président de la Commission des Finances. Dommage que le titulaire de ce titre laisse des fautes de frappe dans ses courriers.

Vous constaterez en lisant sa réponse – [cliquez sur le lien](#) – qu’il ne comprend pas que ses interlocuteurs sont changeurs et donc, par définition, obligés de travailler en espèces pour les devises.

Un touriste qui vient échanger des dollars contre des euros durant son séjour en France n'a que faire d'un chèque. Et ce brillant parlementaire d'expliquer aux changeurs qu'ils devraient plutôt le remercier car, grâce

au paiement
par chèque, ils
n'auront plus
d'espèces dans
leurs bureaux
de change et
risqueront
moins d'être
attaqués par des

malfaiteurs. Une telle réponse se passe de commentaires.



Notons par ailleurs l'absurdité d'imposer en France un mode de paiement qui ne s'applique pas dans les pays voisins alors que des centaines de milliers de personnes passent les frontières chaque jour.

Les premières victimes de cette loi sont donc les professionnels français respectueux de la légalité, qui perdent leur clientèle au profit des professionnels belges, suisses ou allemands.



LES JURIDICTIONS D'EXCEPTION

MISES EN PLACE...

TOTALITARISME RAMPANT

Pourquoi s'inquiéter ? Il est bien clair que nous ne sommes pas aujourd'hui en France dans un État totalitaire.

Mais demain ? Et après-demain ?

Lorsqu'un professionnel vend de l'or à son client, lorsqu'un client achète de l'or à un professionnel, tous deux se placent dans des perspectives à très long terme.

Sur les trente ans d'expérience professionnelle des plus anciens de l'équipe de cgb.fr, seuls quelques pour cent de ce que nous avons vendu de pièces et lingots d'or ont été rachetés à ceux à qui nous les avons vendus ou à leurs héritiers.

Il est bien clair qu'il est aujourd'hui légal en France d'acheter et de détenir de l'or.

Mais demain ? Et après-demain ?

Les lois peuvent changer lorsque des gouvernements sont pris à la gorge, y compris dans des pays théoriquement civilisés.



Il était « légal » d'être juif dans l'Allemagne de 1933 ou d'être propriétaire terrien dans la Russie de 1917. Les situations juridiques étaient très différentes un an plus tard.

Un exemple terrifiant de tels changements législatifs s'est matérialisé le 31 décembre 2011.

Ce jour-là, le président des États-Unis, le « démocrate » Barack Obama, a signé un décret autorisant l'armée américaine à emprisonner sans inculpation, sans procès, sans motif, sans contrôle, sans limite de temps, n'importe quel citoyen américain (pour les citoyens des autres pays, de telles

lettres de cachet sont déjà légales depuis le *Patriot Act* de George Bush, voir les prisons secrètes de la CIA et Guantanamo) arrêté aux États-Unis ou dans n'importe quel pays du monde.

Vous n'en croyez pas vos yeux ? C'est le *National Defense Authorization Act, Sections 1031-1033*. Ces articles de loi limitent les droits accordés aux citoyens américains par le 4^e amendement de la Constitution américaine. Le prétexte pour procéder au *kidnapping* puis à la séquestration indéfinie est que quelqu'un (qui ?) dans l'armée américaine juge que la personne concernée menace la sécurité des États-Unis ou de l'un de ses alliés. [Commentaires anglais, cliquez.](#) [Commentaires en français, cliquez.](#)

N'oublions pas que l'armée américaine comporte des éléments d'élite comme ce général en chef envoyé en Irak qui expliquait aux journalistes parler avec Dieu tous les jours et partir en Irak combattre Satan en personne, incarné ! Pour un article illustrant

...DANS LE MONDE ET SUR L'INTERNET

Pour clarifier votre situation juridique personnelle, vous qui lisez ce texte et êtes scandalisé qu'un pays qui se prétend une démocratie ait donné à son armée des pouvoirs légaux comme jamais vu en temps civilisés, vous pouvez selon la loi américaine finir dans un cul de basse fosse. Il suffit pour cela que quelqu'un dans l'armée des États-Unis décide que vous menacez la sécurité des États-Unis. Quel grade ? Quelle autorité au sein de l'Armée ? Non défini. Pourquoi pas un jeune lieutenant avec droit de lettre de cachet universelle ?

Avez-vous entendu parler de cette loi dans les grands médias ? Non.

Les grands médias appartiennent déjà tous à l'oligarchie qui l'a faite voter.

Y a-t-il quand même eu des réactions ? Oui, les [anglophones peuvent lire le communiqué de presse de l'American Civil Liberties Union](#), cliquez pour aller le lire sur leur site. et bien entendu, [on trouve sur youtube des commentaires amers d'Américains qui se sentent trahis par leurs administrations.](#)

Autre chose ? Pratiquement non. Démocratie post-moderne. Cela rappelle la célèbre citation de Martin Luther King : « *Remember everything Hitler did in Germany was legal* ».

Bien entendu, il s'est trouvé depuis un juge fédéral pour déclarer anticonstitutionnel ce texte délirant. Gageons que si cette loi est appliquée un jour par le [complexe militaro-industriel](#) des États-Unis, ce juge sera le premier à disparaître dans le Guantanamo du moment.

Dans le même ordre d'idées, les grands de l'Internet luttent actuellement avec l'énergie du désespoir contre la loi, [SOPA](#), en discussion au Sénat américain et qui permettrait aux États-Unis de faire fermer ou de bloquer l'accès à n'importe quel site sur la planète. Le prétexte ? Aussi ridicule et mesquin que celui invoqué pour justifier [Hadopi](#), [Loppsi](#) et autres cauchemars juridiques : principalement la défense du droit d'auteur.

Depuis l'affaire des armes de destruction massives irakiennes, prétexte à l'invasion de ce pays et que personne n'a jamais vues, même les moins attentifs savent que le gouvernement américain ment sans vergogne, avec un parfait aplomb, et toujours pour la même raison : défendre les intérêts financiers et politiques du [complexe militaro-industriel](#) qui a pris le pouvoir dans ce pays.

Dans le cas de la loi SOPA à laquelle s'opposent [Google](#), [e-bay](#), [Yahoo](#), [Microsoft](#), [Amazon](#), [Wikipedia](#) et pratiquement tout ce qui compte sur la Toile, il est évident que le but du gouvernement américain est de bâillonner l'expression libre sur internet.

Ainsi, personne ne pourra réagir ni s'opposer à la chute des derniers lambeaux de liberté : ceux qui dirigent réellement les États-Unis ne veulent pas rejoindre Ben Ali ou Moubarak et tous les dictateurs abattus par la communication internet.



L'OR SERA CONFISQUÉ



LA NÉCESSITÉ POUR L'ÉTAT DE CONFISQUER L'OR



Nous parlons en début de ce texte d'un climat délétère pour les libertés individuelles ; la liberté de détenir de l'or et donc de mettre son patrimoine en sécurité contre la monnaie papier fondante nous semble une liberté individuelle essentielle.

Il est nécessaire de vérifier en permanence que cette liberté ne risque pas, elle aussi, d'être mise en danger. Il faut donc se méfier du futur et prendre tant qu'il est encore temps les précautions nécessaires pour atteindre la sortie de crise dans la meilleure position possible, pour soi-même et pour ses enfants.

De la même manière que toutes les armes qui ont été inventées ont un jour été utilisées, toutes les lois coercitives votées finissent par être appliquées. Le jour où les lois d'exception déjà votées seront mises en action, qu'arrivera-t-il à votre or que le gouvernement sait que vous possédez ?

Nous allons effectivement voir que non seulement la confiscation de l'or, donc son échange forcé contre des bouts de papier, est possible mais qu'elle est la seule possibilité qui reste à nos États surendettés.

LA VRAIE SORTIE DE LA CRISE DE L'ARGENT PAPIER ET DE LA DETTE : LA CONFISCATION



Le seul scénario de sortie de la crise planétaire des monnaies fiduciaires actuelles est de saigner celles-ci à blanc, de les vider de toute substance par l'hyper-inflation, de rembourser les dettes avec cette monnaie de singe puis de créer une monnaie commune, mondiale, servant de référence, de réserve et de garantie aux monnaies de la planète, à côté de monnaies nationales fluctuant par rapport à cette monnaie mondiale.

Cette monnaie mondiale de réserve devra être garantie ; or elle ne pourra l'être que par des biens tangibles et meubles.

Ne rêvons pas, ce scénario est non seulement le seul possible, mais il s'est déjà produit bien des fois !

Tout numismate avec ses vingt-sept siècles d'expérience des monnaies, de leurs vies et de leurs morts, vous le dira.



POUR GARANTIR LA NOUVELLE MONNAIE

TOUS LES GOUVERNEMENTS SURENDETTÉS ONT PAYÉ LEUR DETTES AVEC LA MONNAIE DE SINGE QU'ILS ONT FABRIQUÉE. PUIS ILS ONT CRÉÉ UNE NOUVELLE MONNAIE, JURANT QUE CELLE-CI SERAIT ÉTERNELLEMENT SOLIDE. CECI EST VALABLE POUR LES ROIS, EMPEREURS, RÉPUBLIQUES, TRIBUS, DICTATEURS, DEPUIS VINGT-SEPT SIÈCLES.

POURQUOI LA CONFISCATION DE L'OR ?

En créant une monnaie mondiale de référence et de réserve, il sera nécessaire de la garantir pour lui donner un départ crédible. Cette monnaie de l'*Institut Mondial de Réserve* aurait pour les nations le même rôle que tenait le dollar à la fin des années 1940 : il ne circulait qu'aux États-Unis mais la grande majorité des monnaies du monde étaient garanties par les dollars détenus dans les banques centrales de ces pays. En réalité, ce que les citoyens échangeaient ou économisaient étaient des valeurs-dollars mais les gouvernements avaient toujours la possibilité de faire varier la valeur de leur propre monnaie contre le dollar.

Ceci leur conférerait laouplesse de gestion qui fit passer le Franc français e un mark à rois marks et demi entre 1960 et 2000 : les pays ci-

gales ne coulaient pas à pic comme avec l'euro, ils adaptaient leur monnaie nationale.

D'OÙ VIENDRA LA GARANTIE DE CETTE MONNAIE MONDIALE ?

Il faudra que les pays fournissent, en contrepartie de la masse monétaire nationale qu'ils souhaitent faire garantir par l'*Institut Mondial de Réserve*, des valeurs tangibles et meubles.

Ce serait également possible pour les entités économiques et industrielles (*Apple* pourrait avec son cash disponible actuel prendre dans un tel *Institut Mondial de Réserve* une part supérieure à celle d'une centaine de pays du tiers-monde réunis)



L'importance de leur dépôt leur confèrera non seulement des droits monétaires mais encore des droits politiques dans la gouvernance de l'*Institut Mondial de Réserve*.

Pour de multiples raisons pratiques, ces garanties ne peuvent être que des métaux, quelle que soit la forme sous laquelle ils se présentent. Et pour des raisons symboliques évidentes, parmi ces métaux, il doit y avoir l'or, la valeur par excellence depuis plusieurs milliers d'années.

COMMENT GARANTIR EN SUS DE L'OR ?

On peut parfaitement imaginer que la monnaie mondiale de réserve soit garantie par un panier de métaux comportant par exemple 10 % de cuivre, 10 % de nickel, 30 % de fer, 10 % d'aluminium, 5 % d'uranium, d'autres métaux mais bien évidemment X % d'or et X % d'argent.

Un tel panier de métaux permettrait, compte tenu des tonnages existant sur la planète, de garantir des sommes extrêmement importantes en conservant une valeur marchande de ces métaux compatible avec leur utilisation industrielle.



On peut imaginer une législation où l'apport en garantie puisse être soit physique (lingots), soit potentiel (mines, ce qui permettra à des pays du tiers-monde de participer en proportion), soit en nue-propriété, bien entendu dans les deux derniers cas avec une décote plus ou moins importante.

Mines ? Les géologues savent *grosso modo* ce qui reste à extraire d'une mine.

Nue-propriété ? Prenons l'exemple du cuivre qui formerait, imaginons, 10 % de la garantie de la monnaie mondiale.

L'*Institut Mondial de Réserve* deviendrait propriétaire de tout le cuivre du monde, extrait et à extraire, en lingots dans ses entrepôts ou dans les fils de cuivre de votre maison.

En ce qui les concerne, l'*Institut Mondial de Réserve* serait nu-propriété : vous jouiriez de l'usage de ces fils mais à supposer que votre maison soit obsolète et abattue, le recyclage des fils les ferait revenir au nue-propriété, l'*Institut Mondial de Réserve*, contre paiement de la valeur d'usufruit ou d'usage au démolisseur de votre maison.

Un industriel qui souhaiterait se fournir en cuivre pour fabriquer des fils électriques en achèterait l'usage temporaire à l'*Institut Mondial de Réserve*, unique comptoir de fourniture des métaux de garantie monétaire, tant pour l'achat que pour la vente.

Un pays pourrait « déposer virtuellement » à l'*Institut Mondial de Réserve* tout le cuivre utilisé par sa population et susceptible de recyclage.

Il en perdrait la pleine propriété, n'en gardant que l'usage, au moment du recyclage, l'*Institut Mondial de Réserve* rachèterait le droit d'usage, à charge pour lui de le revendre à un industriel créant de nouveaux produits.



PAR DES MÉTAUX EN NUE-PROPRIÉTÉ

Il devrait être assez facile, à partir des informations douanières, des statistiques de recyclage, des informations données par les professionnels (un immeuble de 10 000 mètres carrés et cent cinquante logements, quelle facture de câbles et donc quel poids de cuivre pour les câbles électriques ?) de calculer à 15 ou 20 % près la quantité de chaque métal en usage dans un pays et donc potentiellement recyclable. Cette masse virtuellement déposée à l'*Institut Mondial de Réserve* y serait décomptée pour sa valeur en nue-propriété, celle-ci étant d'autant plus faible que le coût du recyclage serait élevé.



Il existe déjà à ma connaissance des objets juridiques de ce type : le grand panda, par

exemple. Tous les grands pandas du monde appartiennent au gouvernement chinois, il ne sont jamais que prêtés.

Il y aurait probablement un marché noir mais aussi marginal et sévèrement puni que l'est aujourd'hui la fausse monnaie. En effet, les acheteurs et vendeurs étant des industriels, on peut penser que la traçabilité de leurs sources serait fiable et que l'infiltration de celles-ci par des métaux de récupération non déclarés ne présenterait pas de véritable intérêt financier au vu des risques.

Bien entendu les proportions de chaque métal seraient variables en valeur dans les comptes de l'*Institut Mondial de Réserve* afin d'équilibrer en permanence la demande industrielle de ces métaux auprès de l'*Institut Mondial de Réserve*.

Imaginons que l'on découvre une nouvelle application industrielle du cuivre, ce qui en doublerait la demande : il serait du ressort de l'*Institut Mondial de Réserve* de hausser la valeur relative du cuivre dans la composition de la monnaie mondiale. Seul l'*Institut Mondial de Réserve* détiendrait les stocks métalliques et fournirait les industriels, rachetant aux professionnels du recyclage et exploitant les mines.



Ce système éviterait ce qui a fait échouer le bimétallisme (on serait de plus en multimétallisme) : le prix industriel variable, la découverte de mines, en bref les modifications entre l'offre et la demande industrielle générant des distorsions de prix entre les métaux monétaires.

Non seulement l'*Institut Mondial de Réserve* suivrait les changements de valeur mais ne fournissant qu'une monnaie de réserve et non une monnaie physique, il n'y aurait aucun intérêt particulier à échanger des lingots de cuivre contre des lingots d'or ou vice versa. Rappelons-nous que cela se

UNE MONNAIE COMMUNE MONDIALE

fit au XIX^e siècle à une telle échelle entre l'or et l'argent (la valeur relative des métaux monétaires était fixe et des monnaies en métaux monétaires circulaient) qu'il fallut suspendre puis abandonner la fabrication de pièces d'argent : c'est la cause de l'interruption de la frappe des pièces de cinq francs français après 1877.

Il serait toujours possible d'échanger la monnaie mondiale contre sa contre-valeur métallique mais sous forme de lingots et cela n'aurait aucun intérêt puisque la garantie serait de un pour un et que nul ne serait jamais propriétaire de ces métaux mais seulement utilisateur, juridiquement usufruitier.



Cette manière d'organiser la garantie d'une monnaie est philosophiquement saine :

les métaux sont éternels, pour peu qu'on les recycle, nous ne le sommes pas ! Cela n'a rationnellement aucun sens de vouloir être propriétaire « total » d'un lingot de métal. Certes, la caractéristique première du droit de propriété est l'*usus et abusus* : droit d'usage et droit d'abus, en clair droit de destruction. Sauf en le jetant au fond de la mer - et encore - comment voulez-vous détruire un lingot de métal ?

Les métaux sont éternels s'ils sont recyclés, contrairement aux lois, aux juridictions fiscales et aux individus.

Bien entendu, cet *Institut Mondial de Réserve* suivrait les principes de Maurice Allais : pas d'effet de levier ; l'argent créé est celui dont la garantie est détenue. La création monétaire se fera à deux niveaux.

Au niveau national, par le biais que les gouvernements nationaux choisiront, la sanction d'une sur-création étant non seulement l'inflation mais la décote de la monnaie nationale par rapport à la monnaie mondiale de réserve.

Au niveau planétaire en augmentant la valeur des réserves métalliques de l'*Institut*

Mondial de Réserve en fonction de l'augmentation de la richesse mondiale telle qu'il sera possible de la mesurer au mieux.

La liberté économique des pays est garantie puisque c'est une monnaie commune et non une monnaie unique comme l'euro : les cigales pourront dévaluer sans problème autre que le coût de leurs importations.

ET LA CONFISCATION DE L'OR, DANS TOUT CELA ?

Pour s'y assurer les plus grands droits monétaires et politiques possibles, les pays auront intérêt à apporter à l'*Institut Mondial de Réserve* le plus possible de métaux en pleine propriété : en lingots.

Pour ce faire, il faudra récupérer ce métal là où il se trouve : dans la population.

La récupération des métaux industriels serait difficile : non seulement ils sont en cours d'utilisation industrielle dans leur quasi-totalité mais leur coût de recyclage est élevé par rapport à leur valeur intrinsèque.

Même l'argent, faute de stocks et de théaurisation organisée, poserait de très gros problèmes de livraison de garantie massive.

SURTOUT PAS UNE MONNAIE UNIQUE !!

En revanche, l'or est la victime désignée pour un échange contre du papier ou des titres, comme en France en 1914 ou aux États-Unis en 1933.

L'or est massivement thésaurisé : on parle de 90 000 tonnes en mains privées sur l'ensemble de la planète sans compter les bijoux (sur une production totale évaluée de 150 à 200 000 tonnes depuis la préhistoire). Il est inaltérable et donc recyclable dans une proportion très importante. Sa valeur intrinsèque est très grande et il dispose du plus important marché solvable de la planète : tous ceux qui veulent des bijoux en or.

Le contrôle des circuits commerciaux est maintenant en place avec les règlements traçables.



L'interdiction de détention est applicable, renforçant le contrôle, et les États-Unis en ont donné l'exemple entre 1933 et 1973.

Qui pouvait détenir de l'or aux États-Unis pendant ces cinquante années ? Les bijoutiers, les dentistes et les collectionneurs : pas d'ambiguïté pour les deux premiers mais précisons le cas du collectionneur.

Un collectionneur est facile à reconnaître : il n'a pas deux fois la même monnaie dans la collection qu'il détient. Qu'il s'agisse d'une différence de type, de millésime ou d'atelier, il y a toujours une différence entre les pièces que détient un collectionneur.

Au contraire, celui qui thésaurise pour le métal va chercher à avoir le maximum de monnaies exactement identiques.

Nous recommandons, en suivant cette hypothèse, d'acheter, tant que c'est encore possible des monnaies de « quasi-bourse » mais en cherchant à détenir un maximum de millésimes, types et ateliers différents.



Trois types sont particulièrement riches : le Souverain anglais (il existe même des frappes portant les numéros des coins de revers, des centaines de pièces différentes !), le Napoléon, l'Union latine et leurs fractions et multiples.



On peut acheter sans difficulté plus d'un millier de pièces différentes en état décent parmi ces trois types en ne payant jamais plus qu'une prime de 20 %, ce qui pourrait un jour apparaître comme un véritable cadeau.



On peut donc constituer une collection de monnaies d'or à faible prime tout en restant sur des monnaies identifiables pour le quidam marchand de pommes de terre ou de savon et les payer, car ce sont des pièces de collection, en espèces à condition de les

QUE FAIRE ? ACHETER DE L'ARGENT !

acheter une à une et de les choisir pas trop lourdes.

C'est beau la liberté économique post-moderne ! Un jour, nous allons finir par envier les Soviétiques de la haute époque !

Revenons au futur probable.

Pour détenir la part la plus importante possible du capital de l'*Institut Mondial de Réserve*, les États devront rassembler, à la création de celui-ci, dans un délai par définition très court, la masse métallique de garantie la plus importante possible.

À masse égale, la valeur de la nue-propriété du métal non encore extrait - outre le fait qu'il faut indemniser les propriétaires des mines - est une fraction de sa valeur en lingots.

De la même manière, la nue-propriété des métaux utilisés mais potentiellement recyclables, est une fraction de leur valeur en « prêt à stocker », en lingots, ne serait-ce que par le coût de la récupération et du recyclage.

Il sera donc de l'intérêt des États de réunir la masse la plus importante possible du métal

à la valeur intrinsèque la plus élevée, en lingots, dont les propriétaires puissent être identifiables et saisissables à moindre coût.

Dans la configuration actuelle, la seule réponse est l'Or. Votre or à vous si l'État sait que vous en avez.

Les États auront tout intérêt à le confisquer et les législations proscrivant l'anonymat de l'or et restreignant les libertés individuelles leur en fourniront l'outil.



En France, nous avons dans l'Histoire récente deux épisodes de confiscation, l'une courtoise mais insistante, 1914 et les années suivantes, l'autre franchement coercitive, le Front Populaire.

Pendant la Première Guerre mondiale, les Français furent invités par voie d'articles,

d'affiches et de discours à « donner leur or pour la France ». En pratique, l'or étant un métal monétaire, il suffisait au public de se présenter à un guichet de la Banque de France et d'échanger ses napoléons de 20 francs en or contre des billets de 20 francs en papier.



NE PLUS ACHETER D'OR EN FRANCE !

Le public recevait à cette occasion un joli certificat attestant que Monsieur YYYYYY avait échangé XXXX francs-or en francs-papier.

Sous le Front Populaire, la gravité de l'effondrement du Franc fit prendre au gouvernement des mesures draconiennes. Les douanes obtinrent le droit de perquisitionner, à toute heure du jour ou de la nuit, les domiciles privés et les lieux professionnels, sans contrôle et sans mandat judiciaire, pour saisir l'or caché. Aussi démocrates qu'Obama le signataire de la NDAA !

**NOUS NE RECOMMANDONS
DONC PLUS L'ACHAT D'OR
EN FRANCE**

La confiscation à venir se passera probablement comme un panaché des deux approches : un échange standard contre des titres libellés dans la future monnaie de réserve, donc supposés exempts de risque de manipulation inflationniste, sera proposé avec toutes les forces du marketing.

On y verra la même coalition qui nous a vendu l'euro, depuis les cardinaux et archevêques jusqu'aux intellectuels de tout poil en passant par l'intégralité de la médiocratie et des politiques, et certainement avec le même succès.

Pour les rétifs et les mal-pensants, les services douaniers ressortiront les listes de ceux qui auront acheté aux banques et aux professionnels, ceux dont les parents auront déclaré posséder de l'or dans leur ISF ou dans leur succession et pour qui il n'apparaîtra pas de trace de vente chez les professionnels ou dans les banques. Ceux-là auront les visites des confiscateurs dans des conditions nettement moins conviviales.

Ne vous étonnez pas que, dans un monde où l'on ne peut plus acheter de l'or en espèces, nous ne puissions plus en recom-

mander l'achat, bien que l'or soit toujours évidemment un excellent remède contre la dépréciation de la monnaie papier.



Bien entendu, si le risque de confiscation vous semble illusoire malgré nos arguments, n'hésitez pas à acheter de l'or, nous sommes à votre service pour vous en vendre.

Nous avons vu que la solution définitive de la crise de la monnaie papier et des dettes souveraines passait par la création d'une monnaie de réserve supra-nationale. Celle-ci sera totalement indépendante des États, garantie d'une manière tangible par des métaux monétaires utilisés soit en physique, des lingots, soit en nue-propriété de ces métaux à extraire dans les mines, soit en nue-propriété de ces métaux utilisés partout sur la planète, potentiellement recyclables.



QUE FAIRE ? AGIR POUR LE MIEUX...

Nous avons vu que le métal monétaire par excellence, l'Or, serait nécessaire aux États pour s'assurer une part significative d'influence auprès de l'*Institut Mondial de Réserve* émetteur de la nouvelle monnaie au moment de la création de celle-ci.

Nous avons vu que les États n'auraient d'autre choix que d'aller chercher l'or où il se trouve et où ils sauront le trouver puisque l'or n'est plus anonyme.

QUE FAIRE ?

Il existe trois attitudes possibles

La première est de considérer que tous ces malheurs n'advieront pas ou après votre mort et que vos enfants se débrouilleront. Dans ce cas ne faites rien.

La deuxième serait d'acheter de l'or ne risquant pas la confiscation, donc en espèces dans un autre pays que la France : attention à tous les risques douaniers et pratiques que cela comporte ! Pire, vous « *noircissez votre argent* » c'est à dire qu'il vous faudra après expliquer, si enquête, où sont passées les espèces que vous avez retirées de votre compte en banque en France et d'où sort cet or que vous essayez de vendre ?

Solution « or » nettement plus viable, légale et tranquille : constituer en France une collection de monnaies d'or à faible prime.

La troisième est d'acheter des pièces d'argent.



Bien entendu, vous pouvez panacher en fonction de votre situation personnelle et de votre vision du futur.

Lorsque l'on nous demande, plusieurs fois par jour, s'il faut acheter des métaux précieux, notre réponse est maintenant que la

question n'est pas « si » mais quel pourcentage du patrimoine doit leur être consacré.

En effet, de la personne qui regarde l'avenir de la monnaie papier avec confiance mais qui - on ne sait jamais - prendrait bien quelque peu de métaux précieux, et celle qui voit des guerres civiles potentielles partout, il y a un monde.

À vous de choisir en fonction de vos idées.

ACHETER DES PIÈCES D'ARGENT

Nous pensons que l'argent ne sera jamais confisqué alors qu'il s'agit de l'un des deux métaux monétaires fondamentaux de toute l'histoire de l'humanité.

La politique fiscale de la France, depuis les années 1960, ayant été de considérer les lingots d'argent comme assujettis à la TVA, aucune personne privée n'en a constitué de réserve.

Des millions de Français ont certes gardé les 5, 10 et 50 francs en argent mais combien ont déjà vendu avant et pendant la grande crise de l'argent des années 1980 ? À l'époque la pièce de 50 francs Hercule, émise dans le

...SELON SES PROPRES IDÉES

public l'année précédente pour 50 francs, valait 135 francs !

Les quantités initiales émises furent de 1.953 tonnes de 5 francs Semeuse, 860 tonnes de 10 francs Hercule et 1.253 tonnes de 50 francs Hercule.

Nos estimations sont qu'il reste entre 200 et 600 tonnes de ces trois monnaies dans le public français mais réparties sur plusieurs millions de domiciles. Les plus gros dépôts font probablement quelques milliers ou dizaines de milliers de pièces, rien en valeur comparés à une grosse dizaine de lingots d'or !

Partir à la confiscation de l'argent métal équivaldrait pour un gouvernement à aller physiquement fouiller au sens propre des centaines de milliers de bas de laine pour en retirer à grand-peine des aumônes !

Pourquoi pas fouiller aussi les tirelires des enfants ?

Ridicule et contre-productif. Politiquement impensable.

Un régime qui en serait à rafler les pièces d'argent détenues par les particuliers aurait bien besoin de sa police pour se protéger lui-même ; l'argent métal ne sera jamais confisqué.

En revanche la confiscation semble inévitable pour l'or, dans un délai impossible à préciser.

Voici l'ensemble des réflexions qui nous ont conduit à cesser de suggérer l'intérêt de l'or dans la lutte contre la perte de pouvoir d'achat de l'argent papier (bien que l'or soit toujours un excellent placement en soi !) et à recommander l'argent métal sous forme de pièces en ses lieu et place.

Cela n'infère en rien, ni en positif ni en négatif, sur ce que l'on peut penser du prix actuel de l'argent ni sur les perspectives que l'on voit décrites sur les sites internet spécialisés.

Nous avons simplement voulu apporter des éléments de remue-méninges.

Les remarques sont bienvenues, elles permettront d'améliorer ce texte sur le site argent.fr où nous proposons l'achat et la vente de pièces d'argent.



Michel PRIEUR
argent.fr



Contactez-nous
contact@argent.fr

DEVIS MONNAIES D'ARGENT

ACHETER/ VENDRE

FAQ

INFORMATIONS SUR L'ARGENT

NEWSLETTER

CONTACTEZ-NOUS

e-gb.fr Vend argent TTC

Montant à vendre

Montant à vendre

Montant à vendre

DEVIS INDICATIF
ACHAT/ VENTE ARGENT





TOTAUX
ACHAT/ VENTE ARGENT

e-gb.fr achète argent H.T.

Montant à acheter

Montant à acheter

Montant à acheter

Vous avez d'autres monnaies d'argent à vendre ?



Cliquez ici pour consulter la liste des prix des autres monnaies d'argent

Contactez nous pour obtenir la valeur de vos monnaies d'argent

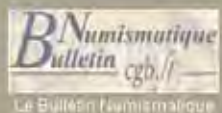




La boutique cgb.fr



Le e-FRANC



Le Bulletin Numismatique

cgb.fr - 10, rue Vivienne - F-75007 PARIS - FRANCE - tél. 01 42 13 25 08 email contact@cgb.fr

Copyright 1990-2011 - cgb.fr - Tous droits réservés

NOS BOUTIQUES

GRECQUES
650 av. J.C. à 650 ap. J.C.

GAULOISES
300 av. J.C. à l'an 0

ROMAINES
280 av. J.C. à 491 ap. J.C.

PROVINCIALES
63 av. J.C. à 395 ap. J.C.

BYZANTINES
491 à 1453

MÉROVINGIENNES
470 à 751

FÉODALES
888 à 1789

CAROLINGIENNES
751 à 987

ROYALES FRANÇAISES
987 à 1793

COLONIES
1643 à nos jours

MODERNES FRANÇAISES
1795 à 2001

EUROS
1999 à nos jours

MONDE
1600 à nos jours

JETONS
1500 à nos jours

NÉCESSITÉ
1800 à nos jours

LIBRAIRIE NUMISMATIQUES
Livres neufs et occasion

BILLETS
France, Colonies et Monde

FOURNITURES NUMISMATIQUES
Classement, loupe, ...



19 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr 19

LE VRAI PRIX DE L'ARGENT PHYSIQUE :

Argent.fr est un projet radicalement nouveau : définir le prix d'une valeur réelle, l'argent, en dehors de toute influence de la spéculation financière.

Certes, nous sommes insignifiants par rapport aux Chinois qui ont le même projet, mais pourquoi ne pas essayer avec seulement les pièces françaises courantes ?

Note : nous utiliserons l'expression « prix écran » pour désigner le prix international de l'argent virtuel tel qu'il est diffusé sur l'Internet par les agences financière. A *contrario*, l'expression « prix réel » s'appliquera à celui de pièces d'argent matérielles livrables immédiatement en physique.

Depuis quelques mois, l'argent a perdu 20 % de sa valeur : pourquoi ?

Le prix de 1 000 euros le kilo était-il alors justifié par de vrais acheteurs ou gonflé hors de proportion par des achats spéculatifs d'argent virtuel, uniquement « papier » ?

Le prix de 700 euros le kilo est-il justifié car aucun acheteur ne veut payer plus cher ou est-il déprimé par des spéculations financières à la baisse (des banques vendent à terme par millions d'onces du métal dont elles n'ont pas le premier lingot ? Oui, c'est

légal, c'est le monde des *banksters*).

argent.fr veut tester dans le réel le prix de l'argent métal hors spéculations : ceux qui achèteront de l'argent le feront ici et maintenant, et régleront la totalité de leur achat. Ceux qui vendront le feront ici et maintenant et apporteront physiquement ce qu'ils vendent en étant réglés immédiatement pour la totalité.



Quelle est la différence entre la spéculation moralement licite et celle purement financière et déconnectée du réel ?

Lorsque l'on achète un bien réel, on souhaite évidemment le payer un prix juste au moment de l'achat en espérant que le prix sera plus élevé au moment où il sera revendu.

La bonne question est donc de comprendre ce qui détermine un prix : pourquoi quelqu'un serait-il prêt à payer dans le futur plus cher que ce qu'il aurait payé quelques mois ou années avant mais qu'il n'a pas acheté à l'époque ?

Réfléchissons en général sur le cas d'une matière première, quelle qu'elle soit.

Les causes objectives de la hausse d'un prix :

- de nouveaux usages ont été découverts ou développés qui permettent d'économiser ou de réaliser un profit supplémentaire en utilisant cette matière première ;
- des usages déjà connus prennent de l'ampleur car l'économie se développe ;
- la quantité disponible diminue pour une ou des raisons objectives.

L'IMPACT DES SPÉCULATEURS

Les causes subjectives :

- on achète aujourd'hui car on pense que des causes objectives de hausse vont apparaître demain ;
- on achète pour préserver son pouvoir d'achat car on pense que le prix de cette matière première va au moins suivre l'inflation.



Nous avons vu que, dans le cas de l'argent, toutes ces conditions objectives étaient apparemment plus ou moins réunies.

Mais, dans le cas de l'argent comme dans celui de toutes les matières premières, il y a un autre élément constitutif du prix qui joue au point d'être pratiquement déterminant :

la spéculation virtuelle, c'est-à-dire sans support physique.

Les spéculateurs jouent à la hausse comme à la baisse. En effet, si l'on parie qu'un prix va descendre et que l'on a raison, on va gagner autant d'argent que si l'on avait parié avec raison que le prix allait augmenter.

Spéculer, de *speculos*, miroir, c'est se mettre à la place d'autrui pour imaginer ce qu'il va faire, ce qu'il va désirer, ce dont il va avoir besoin... et acheter ou vendre en conséquence.



Quel est l'outil de ces spéculateurs ? Les marchés à terme.

Comme tous les chemins vers l'enfer, celui-ci fut, à l'époque de sa mise en place, pavé de bonnes intentions.

L'idée était de pouvoir vendre à l'avance une récolte ou un produit que l'on n'avait pas encore à quelqu'un qui allait en avoir besoin dans le futur. Ainsi, le prix de vente pour l'un et d'achat pour l'autre étaient garantis. Cela rendait possible une exploitation raisonnable d'une plantation, d'une mine, voire d'une opération commerciale d'importation.

Il est clair qu'un agriculteur se lançant dans une nouvelle culture a tout intérêt à se garantir à l'avance contre les baisses de prix, de la même manière que l'industriel acheteur de la récolte a intérêt à se prémunir contre les hausses.

En convenant d'avance d'un prix qui leur convient à tous les deux, ils s'assurent un bénéfice raisonnable et ne prennent pas le risque d'un gain ou d'une perte importants.

L'agriculteur s'engage à livrer sa récolte dans le délai nécessaire à la faire pousser et l'industriel s'engage à l'acheter quand elle

UN CASINO LÉGAL

sera livrée. C'est la raison pour laquelle cet outil financier s'appelle le marché à terme.

Comment ce prix à terme est-il calculé ? C'est le prix actuel du produit plus le taux d'intérêt en vigueur appliqué à la durée prévue.

Quand ce chemin vertueux est-il devenu vicieux ?

Quand sur le marché à terme sont venus s'adjoindre, à l'agriculteur et à l'industriel, des gens qui n'étaient ni l'un ni l'autre mais qui voulaient purement spéculer.

Le mécanisme est simplissime : un spéculateur disposant d'un petit capital et convaincu que le prix d'un produit coté sur le marché à terme va grimper cherche et trouve une autre personne convaincue du contraire.

Pour ce faire, il passe par un intermédiaire dont c'est la spécialité, un *broker*, courtier en français.

Le premier s'engage à acheter, par exemple dans trois mois, une certaine quantité de ce produit et l'autre s'engage à la lui vendre. Bien entendu, ni l'un ni l'autre n'ont la moindre intention de concrétiser effective-

vement l'opération, ni l'un de produire ni l'autre d'utiliser, pure spéculation.

Les trois mois passés, le prix de la matière choisie a augmenté.

Celui qui avait fait ce choix s'est donc engagé à acheter... au prix d'il y a trois mois passés plus les intérêts. L'autre doit lui vendre à ce prix mais pour pouvoir le vendre il doit acheter le produit sur le marché, bien plus cher (le prix a augmenté) qu'il ne va le revendre. Il perd donc ce que l'autre va gagner en revendant immédiatement ce qu'il a acheté mais qu'il n'a jamais eu aucune intention d'utiliser.

Dans la réalité, il n'y a d'ailleurs ni achat ni vente mais un calcul de la perte et du gain et le versement de la somme. Nous sommes

dans un pur casino : que fait la Commission des Jeux ?



Détail qui multiplie l'importance des spéculateurs sur le prix d'un produit, l'effet de levier.

Comme ni l'un ni l'autre des spéculateurs n'a la moindre intention de prendre effectivement possession de ce qu'il achète ni l'autre de produire ce qu'il va vendre, il va s'engager pour beaucoup plus que l'argent dont il dispose. Souvent quinze à vingt fois plus : il ne verse usuellement que 5 % de la valeur de ce qu'il s'engage à acheter ou



LA MÉCANIQUE DE L'EFFET DE LEVIER



vendre. Il verse cette somme au courtier qui gère l'opération et en a la responsabilité. Le courtier surveille le cours et vérifie que la somme reçue correspond toujours à au moins 5 % du total engagé.

PRENONS UN EXEMPLE

Un acheteur dispose de 1 000 € et le kilo d'argent vaut 1 000 €. S'il achète un kilo physique, sur *argent.fr* par exemple, il va seulement acheter un seul kilo.

Au bout de trois mois, si le prix a augmenté de 10 %, en imaginant qu'il n'y ait ni taxes ni frais, il vend et empoche 10 % soit 100 €.

Au bout de trois mois, si le prix a diminué de 10 %, en imaginant qu'il n'y ait ni taxes ni frais, il vend et a perdu 10 % soit 100 €.

Un spéculateur dispose de 1 000 € et le kilo d'argent vaut mille euros. S'il spéculé sur le marché à terme auprès d'un courtier, les 1 000 € dont il dispose représentent 5 % de ce qu'il va pouvoir s'engager d'ache-

ter ou de vendre à terme ; il va donc s'engager sur vingt kilos. (Vingt kilos à 1 000 euros pièce, 20 000 €. 5 % de 20 000 euros : 1 000 €, ce dont il dispose).

Au bout de trois mois, si le prix a augmenté de 10 %, en imaginant qu'il n'y ait ni taxes ni frais, il vend ses 20 kilos à 1 100 et empoche 22 000 € ; il rembourse l'achat au prix initial soit 20 000 et empoche deux mille euros : il a doublé son capital.

Bien entendu, dans cette situation idyllique, le courtier ne lui a pas demandé de versement pendant les trois mois puisqu'il n'y a jamais eu de risque de perte.

Au bout de trois mois, si le prix a diminué de 10 %, en imaginant qu'il n'y ait ni taxes ni frais, la situation du spéculateur est devenue catastrophique.

Dès que le cours a commencé de baisser, fusse simplement pour passer de 1 000 € le kilo à 999 € le kilo, le courtier a demandé des fonds pour couvrir la perte potentielle, en plus des 1 000 € déjà versés, il a fait un « appel de marge ».

SI VOUS MANQUEZ DE LIQUIDITÉS...

Celui-ci n'est de presque rien, vingt fois la perte potentielle par kilo, donc 20 €. Nous pouvons imaginer que notre spéculateur peut trouver les 20 € et qu'il les règle au courtier.

Mais la baisse continue. Nous tombons brutalement à 990 € le kilo et le courtier réclame donc vingt fois (il y a vingt kilos d'engagement) la perte potentielle entre 999 et 990 : 180 €.

Notre spéculateur ne les a pas, il va lui falloir les emprunter ailleurs... sinon le courtier « liquide » son contrat et le vend sans attendre les trois mois. C'est cette méca-nique qui cause parfois des mouvements très violents des cours « écrans » : de nombreux spéculateurs sont obligés de liquider à perte

tous ensemble des positions identiques : un effet « boule de neige » est garanti faute d'un nombre suffisant d'acheteurs en face du flot de vendeurs.

Considérons la fin du jeu et que le spéculateur arrive à emprunter des fonds pour couvrir tous les appels de marge qui vont se succéder jusqu'au cours de 900 € par kilo, 10 % plus bas que le départ.

Ses vingt kilos vont être vendus 18 000 €, il va solder l'achat qu'il en a fait à 20 000 € (le cours d'il y a trois mois) et il aura perdu deux fois son capital initial puisqu'il lui faut encore rembourser ce qu'il a emprunté pour couvrir les appels de marge (plus les intérêts sur trois mois).

Là où l'on rentre dans le tragique c'est qu'il a toujours la possibilité de « faire rouler » son engagement de vingt kilos payés 1 000 € le kilo pour trois nouveaux mois en espérant se refaire : il peut toujours espérer que les cours vont remonter.

Petite note : vous remarquerez que tout se passe exactement comme dans un casino avec des joueurs pathologiques qui espèrent toujours « se refaire ».



S'il choisit de faire rouler, et que le cours remonte de 900 à 1.000, son prix d'achat, hors taxes et frais, il s'en tire. Si le cours monte au delà de 1 000, champagne !

Mais si le cours continue de baisser, il arrivera un moment où plus personne ne lui prêtera d'argent, où il ne pourra pas couvrir ses appels de marge et où le courtier liquidera son contrat. La spéculation sur les marchés à terme est une méthode rapide et efficace pour se ruiner.

cgb.fr
Numismatique
Paris

VOUS ÊTES MORT LESSIVÉ !

N'hésitez pas à lire l'excellent *Le Sucre* de Georges Conchon, et à voir le film qui raconte une histoire vraie, celle de la spéculation sur le sucre, en France dans les années 1970. Souvenez-vous, quand vous verrez le film, ces années étaient de l'artisanat rigolo, aujourd'hui c'est industrialisé avec l'unité de compte au milliard de dollars.

IMPACT DE LA SPÉCULATION SUR LES PRIX

Grâce à l'effet de levier qui permet de s'engager sur vingt fois (ou plus) ce que l'on peut payer, les spéculateurs et la main invisible des banques se sont imposés en masse sur les marchés à terme.

Selon les estimations, les matières traitées et les périodes, on considère que les spéculateurs (ceux qui ne vont pas prendre livraison de la matière première achetée et sont uniquement là pour jouer au casino) représentent entre 95 et 99 % de toutes

les opérations. En pratique ce sont eux qui déterminent les prix. C'est ainsi que le prix du blé a récemment quintuplé, **jetant dans la malnutrition deux cent millions de squelettes supplémentaires qui n'ont plus les moyens d'en acheter.**

Mais ce sont aussi les spéculateurs qui font tomber en dessous du raisonnable, le coût de production, les prix de certaines matières premières, particulièrement agricoles, ruinant les producteurs.

Le prix du cacao, par exemple, a failli tomber à en ruiner la Côte d'Ivoire.

Pour le spéculateur, il faut que cela bouge : quel que soit le sens, à la hausse ou à la baisse, il peut toujours gagner.

Non seulement les spéculateurs sont tout-puissants sur les marchés mais ils disposent de sommes illimitées par le truchement des banques qui spéculent pour leur propre compte avec les fonds qui ne vont pas aux entreprises.

Le problème principal est que les modes de pensée et les objectifs du spéculateur sont aux antipodes de ceux des acheteurs et vendeurs réels.

Les acheteurs et vendeurs réels recherchent avant tout la stabilité des prix et la certitude de s'approvisionner pour les uns et

de vendre pour les autres à des prix raisonnables et certains.

Les spéculateurs ne rêvent que d'une chose, que tout bouge dans n'importe quel sens mais qu'il y ait du mouvement : sans mouvements, pas de profits (pas de pertes non plus, mais dans le mental d'un joueur c'est toujours celui d'en face qui perd, comme à la guerre c'est toujours le soldat d'à côté qui va se faire tuer).

Bien entendu, inutile de préciser que le spéculateur se moque de l'intérêt général comme d'une guigne. Sa logique de raisonnement n'est pas une logique économique mais une logique de psychologie des foules.

Ce qui va faire bouger le prix n'est pas une logique économique assise sur des fondamentaux rationnels mais les réactions émotionnelles de la masse des autres spéculateurs. Le jeu du spéculateur est donc de les précéder de quelques secondes pour prendre ou quitter une position. Totalement incohérent pour qui s'attache à être dans la réalité économique « briques et mortiers » avec des gens qui mangent, habitent, travaillent, élèvent leurs enfants... bref, sont comme vous et moi.

On pourrait considérer que ces gens prennent leurs risques et que leurs bonnes fortunes s'arrêteront au premier mauvais choix trop gros pour eux et qui les liquideront.

cgb.fr
Numismatique
Paris

LES BANQUES CENTRALES ONT TOUT...

Cette époque est terminée car les joueurs sont aujourd'hui au-delà de ce risque : ce sont eux qui « impriment » l'argent et fixent ou truquent les taux d'intérêt : les banques.



Je vous renvoie à la presse et aux textes de lois pour vous rappeler :

- que la séparation entre banque de dépôt et banque d'affaire a été supprimée. Quand vous placez vos économies à la banque en croyant contribuer à financer les entreprises de votre pays, vous augmentez simplement le potentiel de spéculation boursière de votre banque.

- que les banques centrales ne sont plus les sources de la création monétaire. Depuis la Loi Pompidou - Rothschild, confirmée par le Traité de Maastricht, seules les banques commerciales peuvent créer de l'argent.

- que l'imbrication des méga-banques - prototype Goldman Sachs (celle dont le patron dit « faire le travail de Dieu ») dans les mécanismes politiques (Draghi, patron de la BCE, Monti, patron de l'Italie, et tant d'autres, cliquez) est depuis longtemps au-delà des limites de la décence. Quant à cette imbrication aux États-Unis, on en vient à se demander s'il y reste un pouvoir politique autre que de Polichinelle.

- que la Réserve Fédérale américaine est un conglomérat de banques privées et que l'expertise indépendante de ses stocks d'or, supposés détenus à Fort Knox, a été refusée au parlementaire américain qui la demandait ?

- que la législation américaine permet au gouvernement américain (depuis Roosevelt et le New Deal) d'intervenir en bourse par un fonds doté de sommes et de pouvoirs pratiquement illimités.

Avoir confiance dans ce cirque qui imprime nos monnaies papier et gère nos économies et « garantit » nos retraites ? Cela devient une plaisanterie de mauvais goût.

Prenons un seul exemple, celui des prédictions auto-réalisatrices que l'on peut fabriquer à volonté simplement en disposant de fonds illimités. Cela fonctionne tant à l'achat qu'à la vente.

Vendre n'importe quoi à découvert et tenir pour continuer de vendre (quelle importance ? Il n'est pas nécessaire de posséder pour vendre) réussira inmanquablement à faire effectivement baisser les prix et permettra au spéculateur de « se racheter » moins cher qu'il n'avait vendu, empochant la différence.

Certes, il faut avoir des sommes illimitées. Les méga-banques les ont puisque le contribuable paie quand, par extraordinaire, elles font faillite. Aucun risque pour elles.

Certes, au passage, un nombre indéterminé de gens ont été ruinés, mais qui se préoccupe de ce genre de détails ?

...L'ARGENT-PAPIER QU'ELLES VEULENT

www.argent.fr est organisé pour être dans le réel : on achète vraiment de vraies pièces que l'on paye avec des vrais virements et dont on peut vraiment prendre livraison. On ne peut pas acheter au-delà de ses propres possibilités.

Bien entendu, le prix écran est le plancher du prix de vente sur argent.fr : c'est le prix auquel un fondeur va traiter pour les très grosses quantités ; personne n'a donc intérêt à vendre en dessous.

Notre pari est qu'il se trouvera de nombreux acheteurs pour vouloir acquérir des vraies pièces d'argent et de les garder par souci de sécurité. Aujourd'hui, à part chasser l'opportunité sur e-bay, Delcampe ou leboncoin (avec les aléas en tout genre que cela implique) il n'est pratiquement pas possible d'acheter des pièces d'argent.

argent.fr crée la possibilité de le faire sans risques et en ligne sans se déplacer : de nombreux acheteurs devraient apparaître, qui préféreront l'argent à l'or et surtout au papier !

Bien entendu, nous pouvons nous tromper, les pièces d'argent peuvent n'intéresser personne. Dans ce cas, les prix resteront simplement au plancher : le prix écran.

En revanche, s'il se trouve effectivement plus d'acheteurs de pièces réelles que de pièces disponibles au prix écran, le prix des

pièces d'argent se détachera du théorique de l'écran et les pièces acquerront une prime comme le napoléon de bourse a une prime par rapport au lingot.

Ceux qui auront acheté bénéficieront donc d'un double effet ascensionnel : celui que l'on peut espérer du métal lui-même (donc du prix écran qui finira bien à long terme par être influencé par la réalité !) et celui de la prime qui ira probablement grandissant si de nombreux acheteurs se manifestent.

Les prix des pièces disponibles sur argent.fr dépendront de leur disponibilité réelle : plus la quantité de pièces demandée par un client sera importante, plus il paiera cher au kilo. En effet, les pièces ne s'impriment pas comme des billets de banque, il faut les réunir et c'est un vrai travail. Il est donc logique que celui qui achète 100 kilos de pièces paye, au kilo, plus cher que celui qui n'en prend qu'un seul !

Nous pensons que tout le monde a intérêt, ne serait-ce que par recherche de sécurité d'avoir un peu d'argent réel chez soi, de détenir au moins quelques kilos de la pièce d'argent à la plus faible prime, la 5 francs Semeuse. Aujourd'hui, cela représente un peu plus de 850 euros par kilo. Demain ?

Sans vouloir comparer ce qui n'est pas comparable, la dernière fois que nous avons

tenu un tel discours, c'était en 2004 dans la rubrique OR de cgb.fr.

L'idée était à l'époque qu'il serait judicieux d'acquérir deux cent napoléons et de les garder chez soi, par souci de sécurité. Le cours du napoléon de bourse clapotait alors vers soixante euros. Nous expliquions qu'avec deux cent napoléons, soit douze mille euros à l'époque, on disposait d'un pouvoir d'achat réel suffisant pour passer la durée d'une guerre.

Au pire, si les années à venir ne voyaient aucune raison que le cours de l'or augmente, il serait toujours possible de revendre : c'était une assurance dont on pouvait récupérer la prime !

Ceux qui ont suivi ce conseil à l'époque n'ont vraiment pas eu à le regretter. Encore moins ceux qui en ont acheté plus de deux cents ! Malheureusement ils ont été très très peu nombreux à le faire.

Quelques kilos de pièces d'argent sont une diversification peu coûteuse, facile et rassurante. Les métaux ne mentent pas.

Réfléchissez-y !

Michel PRIEUR
argent.fr

ACHETEZ DE L'ARGENT FRANÇAIS !

Aujourd'hui, avec un commerce international très ouvert, un choix de pièces d'argent étrangères se présente, alléchant et varié.

Certes, nous pouvons fournir mais nous ne recommandons en aucun cas comme produit d'investissement métallique !

Au minimum, il vous faudra payer, en plus du métal contenu, le transport sécurisé, même si le grossiste ou nous-mêmes en avons fait l'avance depuis l'Australie, le Canada, le Mexique ou les États-Unis. Pire, vous aurez une TVA de 19,6 %, comme sur toutes les monnaies neuves qui ne sont pas officiellement de bourse, à régler sur votre achat. Comme vous êtes un particulier, cette TVA n'est pas récupérable.

Les pièces françaises, en revanche, sont par définition des pièces d'occasion : elles ne supportent pas de TVA autre que sur la marge, qui est donc payée par celui qui vous vend la monnaie.

Ensuite, bien pire, vous aurez des monnaies qui exigent de pouvoir être authentifiées par un professionnel : aucun épiciers français n'a, dans son tiroir, pour les comparer à vos pièces, un *eagle*, un *panda*, un *nugget* ou encore un *koala* !

En revanche tous (ou presque) ont ou savent où trouver une 5 francs Semeuse ou des Hercule pour comparer avec ce que vous apportez.

Bien sûr, c'est une situation limite mais pourquoi se priver de monnaies qui, outre

leur contenu métallique, sont adaptées à des situations critiques ?

Combien de Français croyaient en 1938 à une guerre imminente et surtout à une guerre perdue à plate couture en quinze jours ? Un sur mille ? En attendant, ceux qui avaient thésaurisé des métaux et ne se sont pas fait prendre par les envahisseurs ont passé une occupation sans problèmes financiers.

Si l'envie vous prend de collectionner les pièces d'argent à faible prime, excellente idée ! Mais dès qu'il s'agit d'achats de sécurité de valeurs refuge au kilo, rien ne vaut l'argent frappé en France !

argent.fr

LE TYPE HERCULE DEPUIS DEUX SIÈCLES : TOUT LE MONDE LE CONNAÎT



PREMIÈRE RÉPUBLIQUE



DEUXIÈME RÉPUBLIQUE



LA COMMUNE



TROISIÈME RÉPUBLIQUE



CINQUIÈME RÉPUBLIQUE



ÉDITIONS LES CHEVAU-LÉGERS



LES MONNAIES ROYALES FRANÇAISES IMPERIAL ET RÉPUBLICAIN 1792-1914 Im183 27,55 €	LE TRÉSOR DE TAYAC IT68 37,05 €	LES MONNAIES FÉODALES Im200 27,55 €	LES MONNERONS HISTOIRE D'UN MONNAIEUR Im201 27,55 €
LE FRANC IX LES MONNAIES If09 27,55 €	MONNAIES GRECQUES UN SIÈCLE DE LA MONÉTIQUE DE LA MONÉTIQUE DE LA MONÉTIQUE F. de la Monnaie Im211 27,55 €	L'EMPIRE GAULOIS LES MONNAIES DE L'EMPIRE GAULOIS le56 27,55 €	LA MONNAIE... SOUS NAPOLEON Im100 48,00 €
BUSTES DES MONNAIES DE LA MONÉTIQUE Ib25 27,55 €	TRÉSORS MYTHE ET RÉALITÉS It61 27,55 €	LES JETONS DU MOYEN-ÂGE Ij13 27,55 €	LYON MONNAIES ROMAINES II13 27,55 €
BAGUES MÉROVINGIENNES JEWELRY OF GOLD Ib34 45,60 €	LE PESAGE MONÉTAIRE Ip32 27,55 €	AURELIANI DE LYON Ia69 27,55 €	LES MONNAIES ROMAINES Im89 27,55 €

ÉDITIONS LES CHEVAU-LÉGERS



PROU
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Ip02
56,05 €

PROU II

BOUDEAU
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Ib19
14,25 €

BOUDEAU II

LIARDS
DE FRANCE
monnaies féodales
(1137-1713)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Ii20
45,60 €

LIARDS DE FRANCE I

DOUBLES et DENIERS
TOURNOIS de CUIVRE
ROYAUX et FÉODAUX
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Id022
37,05 €

DOUBLES ET DENIERS TOURNOIS

FRANÇÆ
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



If04
63,65 €

FRANÇÆ IV

POEY D'AVANT
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Iy D'AVANT
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Iy D'AVANT
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Ip12
140,60 €

POEY D'AVANT II

CARON
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Ic49
47,50 €

CARON II

MONNAIES
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



cv15
35,00 €

MONNAIES XV

NOUVEL ATLAS DES MONNAIES GAULOISES
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



In69
299,00 €

LA TOUR
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Ii07
18,00 €

LA TOUR II

LES BILLETS
DES CHAMBRES DE COMMERCE
1848-1850
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Ib02
42,75 €

LES BILLETS DES CHAMBRES DE COMMERCE

LA RÉVOLUTION
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Inum01
9,90 €

LA RÉVOLUTION

MONNAIES
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Inum03
9,90 €

MONNAIES II

CELTIC
FÉODAL
Catalogue général illustré
de monnaies provinciales
(1137-1600)
Édition des Cheval-Légers
1997
1000
Illustrations de l'éditeur



Inum201
5,00 €

CELTIC I

LA PIÈCE D'ARGENT EST PRATIQUE

Nous avons toujours déconseillé à nos clients de faire l'acquisition de lingots d'or sauf si une somme très importante est à placer ou si notre interlocuteur a la conviction absolue que le futur sera calme et que le marché de l'or sera toujours en fonctionnement normal et officiel.

En effet, ce sont nos clients qui nous expliquent leur vision du futur et nous qui traduisons en actes leurs idées, nous ne conseillons jamais nos propres opinions.

L'achat d'un lingot d'or est donc formellement déconseillé pour celui qui imagine son pays voué à l'anarchie et aux émeutes sanglantes.

Sauf perspective d'un futur paradisiaque, il y a une autre raison particulièrement importante pour éviter le lingot : son pouvoir d'achat dans une situation de crise le rend pratiquement inutilisable.

Quoi que l'on souhaite acheter, par définition discrètement, durant une période de crise où le marché officiel de l'or est fermé par les autorités en place, un lingot représente une telle somme qu'il est presque impossible de trouver une contrepartie qui soit capable de l'authentifier ou de « rendre la monnaie ».

Le problème se pose aussi, à un degré bien moindre, pour les pièces d'or. Si nous prenons le cas du napoléon en période de crise extrême, nous savons que son cours le plus élevé au marché noir durant la Seconde Guerre mondiale atteignit 5 200 francs.



À l'époque, le plus petit billet avait une faciale de cinq francs et nous savons (un dialogue dans *La Traversée de Paris*) qu'un kilo de côtes de porc coûtait 150 francs au marché noir.

Un salaire de base était de 1 500 francs par mois. Le pouvoir d'achat d'un napoléon de 20 francs représentait donc trois mois de salaire ouvrier.



Il était donc pratiquement aussi inutilisable que le serait aujourd'hui un billet de 5 000 euros.

En revanche, les pièces d'argent, quelle que soit la situation, restent utilisables, pratiques et d'une valeur faciale adaptée à des besoins courants. Une pièce de 5 francs Semeuse est aujourd'hui vendue un peu plus de 8 € ; même si son prix est décuplé, 80 € de pouvoir d'achat est toujours une faciale raisonnable.

On peut donc considérer raisonnablement que détenir quelques kilos de pièces d'argent peut, sans risques financiers réels en temps normal, permettre de faire face aux nécessités de la vie courante en temps de crise grave.

argent.fr

HISTOIRE DU RATIO OR / ARGENT

De toute l'Histoire connue, l'or et l'argent ont vécu ensemble leur paisible existence de métaux précieux imperturbables.

Même lorsque des systèmes monétaires étaient mono-métalliques comme la plus grande partie des monnayages grecs, uniquement en monnaies d'argent, l'or existait et avait un prix qui s'exprimait éventuellement en équivalent de poids d'argent.

Même lorsqu'un système monétaire est exclusivement papier, comme le nôtre, l'argent et l'or ont chacun un prix, que l'on peut comparer.

Il existe donc de toute éternité un ratio qui les relie : combien de kilos d'argent peut-on acheter avec un kilo d'or ?

On constate que, ces dernières années exceptées, ce ratio est remarquablement stable au fil des millénaires alors que, depuis par exemple les Romains, tout a changé en ce qui concerne l'utilisation des métaux précieux.

Qu'en est-il donc du ratio or/argent chez les Romains ?

Nous allons prendre une période simple, celle du Haut-empire, où la valeur de la pièce est le reflet de son poids de métal (ce qui explique par parenthèse la rigueur des poids des monnaies, rien n'est fiduciaire).



La pièce d'or, l'aureus, vaut vingt-cinq deniers d'argent. L'aureus pèse théoriquement 8,12 g d'or pur et le denier pèse 3,96 g et titre 950/1.000 de pureté.



25 deniers, l'équivalent en valeur d'un aureus représentent donc 94,05 g d'argent contre les 8,12 g d'or. Le ratio est donc de 11,58.

Faisons un bond de dix-huit siècles et regardons le ratio à l'époque du franc or.



La pièce de 20 FRANCS contient 5,8 g d'or pur et la pièce de 5 FRANCS 22,5 g d'argent

fin ; 5,8 g d'or ont donc la même valeur que 90 g d'argent. Le ratio est donc de 15,50.

Des sondages numismatiques durant les dix-huit siècles intermédiaires donnent des chiffres approchants.

Et aujourd'hui ? Ne regardons pas les monnaies puisqu'elles sont de papier mais nous avons en euros la valeur du kilo d'or (à la rédaction 41 470 €) et celle du kilo d'argent (743 €). Ratio 55,80.

Sous l'empereur Auguste, avec un kilo d'or on achetait 11,58 kilos d'argent. Pendant le franc-or, avec un kilo d'or on achetait 15,50 kilos d'argent.

Aujourd'hui un kilo d'or permet d'acheter 55,80 kilos d'argent. Une telle différence avec les ratios historiques est totalement anormale. Quelles en sont les causes ?

C'est très difficile à dire car la détermination des prix est aujourd'hui tellement multifactorielle que bien malin qui pourra faire le diagnostic.

Deux choses sont certaines :

- les banques centrales et les particuliers achètent de l'or plutôt que de l'argent, ce qui pourrait expliquer cette hausse démesurée de l'or contre argent ;

- le ratio bimillénaire devrait se re-équilibrer, donc au profit de l'argent.

LINGOTS ET LINGOTINS D'ARGENT...

La stratégie de cgb.fr, en matière de ventes ou d'achats, n'est jamais de vous dire précisément quoi faire. C'est de vous demander comment vous voyez le futur, quels y sont vos objectifs et cgb vous donne des outils pour traduire vos idées en actions.

Selon ce que vous pensez du futur, la confiance que vous avez ou non dans le Système, votre situation familiale et patrimoniale, nous essaierons de vous dire ce qui semble correspondre à vos idées.



En revanche, si vous voyez à long terme un atterrissage en douceur du système économique mondial et une transition paisible vers une nouvelle monnaie de référence assise sur un standard sérieux, vous avez tout intérêt à privilégier ce qui peut prendre entre temps le plus de prime dans un marché officiel : des pièces d'argent bien connues dans votre pays.

Mais si vous êtes comme l'immense majorité des gens, inquiets justement parce que vous n'avez aucune idée de ce qui va se passer, quel doit être votre choix ? Les métaux précieux sous la forme la plus vendable possible, si nécessaire hors circuit officiel.



Un exemple ? Si vous pensez que nous allons vers un futur de guerre civile, achetez certes des métaux précieux mais surtout pas en lingots : dans le futur que vous imaginez, il n'y a plus de marché des métaux précieux autre que clandestin, il n'y a plus de « cours officiel » et un lingot représentera une valeur très importante : il ne sera pas facile de trouver quelqu'un ayant les moyens de vous l'acheter.



...SONT DES FAUX AMIS !

Hors circuit officiel ? Bien entendu : pires sont les crises, moins il existe un marché officiel des métaux précieux et plus ceux-ci, ultime moyen de paiement en dernier recours sont nécessaires pour survivre financièrement et parfois survivre tout court.

Il faut donc éviter tout ce qui peut nécessiter l'expertise d'un professionnel pour être authentifié en cas de vente afin, dans la pire des situations, de pouvoir toujours vendre, fusse de la main à la main.

Bien entendu, cette vision pessimiste est... extrême mais n'a rien d'impossible ; la fonction première des métaux précieux est de s'adapter à toutes les situations voire d'attendre, enterrés au fond du jardin, que des temps plus paisibles reviennent.



Contrairement au papier et aux métaux vils, les métaux précieux ne rouillent pas, ne s'oxydent pas ni ne sont démonétisables. L'inaltérabilité est la raison première qui fit que certains métaux ont été choisis, voici des milliers d'années, pour stocker la valeur.



Une monnaie d'or ou d'argent, enterrée il y a deux mille ans, ressort de terre impeccable. Il n'est pas nécessaire de comparer avec l'argent-papier, non seulement les coupures que vous aurez cachées seront probablement démonétisées mais vers, souris et moisissures auront détruit le support. Quant à l'argent électronique, il se dévalue comme l'argent papier, donc aucune garantie de protection de la valeur

Quelle est donc, dans l'immense majorité des cas, la meilleure forme de métal précieux à choisir ?

Nous sommes en France et si un jour il vous fallait acheter un demi-cochon ou un sac de 50 kilos de patates, il vous faudra trouver un fermier qui saura ce que vous avez comme pièces et vous vendra les vivres.

Il faudra donc choisir ce qui est le plus courant ; pour l'or, le napoléon et pour l'argent les trois pièces standard que nous vendons sur argent.fr.

En effet, pour **authentifier** votre pièce à 99,9 % de certitude, il lui suffira d'en avoir une autre - dont il est certain de l'authenticité - de les juxtaposer et de vérifier épaisseur, diamètre, sonorité et poids. Pas besoin

d'avoir travaillé trente ans rue Vivienne pour y arriver.

En revanche, impossible de procéder ainsi avec un lingot, surtout avec les lingots français, assez artisanaux et de formes peu régulières.

Pour authentifier à coup sûr un lingot, la seule méthode certaine est de le refondre et de titrer le résultat : hors de portée sans professionnels.

La sécurité c'est la pièce.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de ne vendre que des pièces.

De plus, la quantité des pièces choisies est limitée et on peut voir apparaître une prime sur le métal, ce qui n'advient jamais sur les lingots, fabriqués à la demande.



EXISTE-T-IL DES FAUSSES PIÈCES ?

Il existe, comme pour tout, des fausses pièces d'argent dont la première caractéristique est de ne pas être en argent.

En effet, la valeur d'une pièce en argent commune étant le métal qu'elle contient, un faux ne peut être que dans un métal différent et moins coûteux.

Nous ne sommes pas du tout dans le cas de faux pour collectionneurs où la monnaie va être en argent pour rendre la détection du faux plus difficile, le coût de l'argent utilisé étant négligeable par rapport au prix de vente d'un exemplaire très rare.

Ceci simplifie la détection des fausses pièces d'argent : le métal étant différent, l'une des quatre caractéristiques poids, épaisseur, sonorité ou diamètre sera différente de la pièce de contrôle effectivement en argent.

Les faux pour servir qui ont été faits des trois modèles qui nous intéressent se concentrent en réalité sur deux car aucun faux pour servir de la 10 FRANCS Hercule n'est connu.

En revanche, il existe de nombreux faux pour servir de la 5 FRANCS Semeuse 1960 / 1969 et un très fréquent pour la 50 FRANCS Hercule, dit « la pièce anniversaire ».

La falsification massive n'a rien d'étonnant à l'époque de la pièce de cinq francs Semeuse car sa valeur faciale était importante : l'équivalent de trois heures de SMIC, donc aujourd'hui presque trente euros.

Il n'est bien entendu même pas pensable qu'une pièce fautive se glisse dans les pièces fournies par argent.fr et les faux pour servir de ces monnaies sont rares au point d'être collectionnés, valant souvent plus cher qu'une vraie. Nous intégrons cet article pour être complets sur le sujet et permettre aux clients d'argent.fr d'acheter éventuellement ailleurs en confiance, avec toutes les informations nécessaires pour reconnaître d'éventuelles fausses.

Toutes les falsifications de l'époque se reconnaissent très facilement puisque le métal est différent mais de plus la qualité

de fabrication n'est pas bonne, on peut en juger facilement aux illustrations.

Bien entendu, dès que la hausse du prix de l'argent rendit la poursuite de la série impossible, la Monnaie de Paris modifia le type monétaire de telle sorte qu'il ne puisse y avoir de confusion entre les pièces en argent et les pièces en nickel : elle changea radicalement la tranche.

Celle-ci passa de l'inscription en relief LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



à une tranche striée telle que nous l'avons connue jusqu'en 2001.



OUI, MAIS SANS AUCUN DANGER

MODÈLES DE FAUSSES 5 FRANCS SEMEUSE POUR SERVIR

Nous avons des faux en plomb, en zamac, en étain et nous avons des modèles, très rares et intéressants pour les collectionneurs de faux, dont le métal donne un bon son sans être l'un des trois précédents. Le poids de ces faux est... faux, bien entendu.

Exemple de [faux en plomb argenté](#), cliquez pour voir la vente, et voici la pièce :



Exemple de [faux en zamac](#), cliquez pour voir la vente, et voici la pièce :



Le zamac est un alliage calculé pour donner l'impression de l'argent, [voir Wikipedia](#).

Exemple de [faux en étain](#), cliquez pour voir la vente, et voici la pièce :



Exemple de [faux en métal blanc, indéterminé](#), cliquez pour voir la vente, et voici la pièce :



MODÈLES DE FAUSSES 50 FRANCS HERCULE POUR SERVIR

Il existe deux « faux » jumeaux, produits en Espagne par le même atelier, l'un portant les millésimes 1876 / 1976 et l'autre les millésimes 1877 / 1977.

Le but des fabricants était de tromper le public mais sans prendre le risque de faire de la « vraie » fautive monnaie : portant des dates anniversaires, ils pouvaient toujours prétendre avoir fait un pastiche.

Il est désastreux de constater que cela fonctionna et en vingt ans nous en avons probablement récupéré une vingtaine dans des lots.

Nous avons publié ce faux pour servir pour la première fois dans le [BN017](#), page 7, en lui affectant une valeur de collection nulle, erreur que nous avons corrigée ensuite puisque nous en avons vendu !

Voici à quoi ressemble le pastiche :



Très laid, très nul, très clinquant mais il y a pire !

Dans le [BN022](#), page 7, nous publiâmes la version 1977. Elle était tout aussi moche mais était la preuve que la combine fonctionna cahin-caha au moins un an. Cas intéressant de faussaire assez idiot pour millésimer sa pièce de 1877, donc de créer une pièce commémorant un centenaire à venir dans cent ans ! Nous n'avons malheureusement plus aucun exemplaire de ce faux à proposer en boutique, mais il nous reste la photo du dernier vendu.

Admirez le chef d'œuvre :



On a franchement honte pour l'auteur mais en conclusion comme en titre : aucun risque de faux avec les pièces d'argent !

Michel PRIEUR

ET SI LE PRIX DE L'ARGENT NE MONTE PAS ?

Ce sont toutes ces questions qui nous sont souvent posées et auxquelles la réponse est toujours la même : réfléchissez-bien avant de choisir et n'oubliez jamais que vous pouvez aussi ne rien faire et simplement rester assis devant vos économies, à les regarder se déprécier avec le temps et l'inflation.

Nous sommes là pour donner des informations factuelles, partager des réflexions, susciter des interrogations, jamais pour prédire l'avenir et donner des prescriptions.

Susciter des interrogations ?

Par exemple si l'on nous demande ce qui se passe si le prix de l'argent ne monte pas ou descend, toutes choses étant égales par ailleurs, nous faisons un parallèle avec une assurance.

Personne, au moment de vendre une maison qu'il habite depuis vingt ans, ne va se lamenter pour toutes les primes d'assurance incendie versées pour protéger cette maison qui, finalement, n'a pas brûlé !

Lorsque vous achetez des métaux précieux avec une partie de vos économies, vous

prenez une assurance contre un certain futur dont vous pensez qu'il est plausible.



Vous vous assurez contre l'inflation, contre des troubles sociaux graves, voire pire.

Ce qui peut faire baisser le prix des métaux précieux, toutes choses égales par ailleurs, c'est justement que les menaces d'inflation et de troubles sociaux et économiques diminuent, ce qui implique que les cours des actions vont monter, l'économie allant mieux.

Les investissements quittent donc les métaux pour aller vers la Bourse, les prix des métaux baissent : la maison n'a pas brûlé, n'allons pas nous en plaindre !

Nous avons un cas de figure historique récent qui suit exactement ce schéma.

En 1971, les États-Unis débordés par les dollars qu'ils ont imprimés et qui sont trop nombreux pour qu'ils puissent encore les garantir en or, sortent de l'étalon dollar/or avec le prix fixe de 35\$ l'once.

Dans le monde entier les gens s'inquiètent devant la menace d'inflation car il devient évident que les États-Unis vont maintenant imprimer du dollar sans plus aucune limite.

La situation politique est difficile et la visibilité très mauvaise.

Saïgon tombe dans des conditions dramatiques en 1975, l'Occident est en recul sur tous les fronts.

L'URSS, au fait de sa puissance apparente, tient un discours agressif et va finir la décennie par son attaque en Afghanistan, d'où elle menace toute la région et tous les équilibres.

La désinformation bat son plein et on laisse croire que l'Union soviétique pourrait venir chercher avec ses T62 en Europe les richesses qui lui manquent pour nourrir sa population.

ET SI LE PRIX DE L'ARGENT DESCEND ?



En France, les séquelles de mai 68 et la présidence molle de Giscard d'Estaing ne rassurent personne, la Bourse descend irrémédiablement.

Pendant toute cette décennie, les prix des métaux précieux vont connaître une ascension cataclysmique qui va propulser l'or de 35 à 850 \$ l'once. L'argent atteindra aussi des prix extraordinaires mais aidé par une spéculation particulièrement vicieuse qui est devenue un modèle de la « mise en corner » d'un marché de matières premières.

C'est l'affaire des frères Hunt, surtout Nelson Bunker (si, si !) : [cliquez pour relire leurs aventures sur Wikipedia](#).

Cette affaire nous apprend deux choses importantes.

La première est que personne n'essaiera plus de monter une telle opération car tout le monde a compris que le monde politique ne peut en tolérer le succès et n'a qu'à changer les règles du jeu pour que le château de cartes s'effondre.

La seconde est que la quantité nécessaire à l'époque pour maîtriser le marché mondial de l'argent physique était de 3000 tonnes, cent millions d'onces. Au cours actuel 2,5 milliards d'euros, une paille par rapport aux zillions de papier qui circulent.

Le sommet de la décennie et de l'inquiétude est 1980. Non seulement, l'URSS prend le pouvoir à Kaboul mais les États-Unis apparaissent en complète débandade avec [l'affaire des étudiants islamiques, cliquez](#).



En France, la conviction est générale que François Mitterrand sera élu : la Bourse est basse au-delà de toute rationalité. Ceux qui ont à perdre craignent une vraie politique socialiste et l'effondrement de l'économie.

Comment auraient-ils pu imaginer que le CAC 40 allait être multiplié par quatre durant la décennie suivante ?

Certes, ceux qui ont acheté des métaux précieux en 1980 ont largement perdu par rapport au pari inverse qui aurait été d'acheter des actions en bourse.

Certes, c'est triste mais qu'auraient-ils souhaité pour valoriser leur investissement métal ? Que la France devienne une République socialiste ? L'effondrement de l'économie ? Une guerre mondiale ?

Soyons sérieux : la maison n'a pas brûlé et la prime d'assurance est toujours là, le métal est au coffre, même si sa valeur est plus faible.

Acheter des métaux, c'est prendre une assurance et pouvoir récupérer la prime versée.

Si la maison brûle, c'est horrible mais l'assurance joue : on s'en tire vivant.

Si la maison ne brûle pas, tant mieux et on récupère la prime, même écornée.

De plus, et ceci est inestimable, on a dormi tranquille pendant tout ce temps.

Michel PRIEUR
argent.fr

GARDER DES PIÈCES ACTUELLES ? À ÉVITER DU FAIT DE LA PRIME !



On voit régulièrement des publicités vous proposant des monnaies en argent, qu'elles soient produites par la Monnaie de Paris ou par des ateliers étrangers.

Faut-il écouter ces sirènes et acheter ou conserver des pièces actuelles reçues à la faciale ?

Tout d'abord rappelons que nous ne parlons pas de collection et de numismatique mais

de conserver de nombreux exemplaires identiques d'un type de pièce pour le métal qu'il contient.

Un collectionneur conserve un seul exemplaire, celui qui cherche à thésauriser du métal va avoir autant d'exemplaires identiques que possible du type qu'il a choisi.

Vous devez distinguer trois types de pièces complètement différents :



- les pièces avec une valeur faciale pouvant circuler et que vous pouvez recevoir pour leur valeur faciale dans la circulation.

Il faut calculer leur valeur métallique en comparaison de la faciale et il peut arriver que des pièces disponibles en circulation à la faciale valent effectivement leur poids.

- les pièces commémoratives françaises vendues plus cher que leur valeur faciale.

Les monnaies commémoratives françaises sont très nombreuses et se trouvent facilement mais leur valeur faciale et leur contenu métallique sont le plus souvent largement inférieurs à leur prix de vente au public par la Monnaie de Paris et c'est logique.

Créer une monnaie commémorative implique des frais donc un amortissement de ceux-ci qui ira s'ajouter au coût du métal. Pire, la quantité fabriquée d'une monnaie commémorative est théoriquement calculée pour créer une demande supérieure à l'offre donc une hausse du prix à l'arrivée sur le second marché. Nous constatons que c'est le plus souvent un vœu pieux mais devons en déduire que la prime sera probablement plus forte que sur une pièce non-commémorative.

- les pièces étrangères vendues en fonction du poids de métal précieux contenu.

Certes, la prime doit être minimale puisque le but est qu'elle soit aussi proche de zéro que possible. Mais *quid* du transport et de la TVA ?

RAPPEL : QU'EST-CE QUE LA PRIME ?

On appelle prime la différence en pourcentage entre le prix d'une pièce et la valeur du métal qu'elle contient.

La référence, pour l'or comme pour l'argent, est le lingot d'un kilo qui par définition n'a pas de prime, ni négative, ni positive.

On calcule la valeur métallique d'une pièce à partir de son poids brut, de son titre et du cours du lingot de son métal.

Si la prime d'une pièce est nulle, le prix qu'elle vaut est exactement sa valeur métallique. Si la prime d'une pièce est de 10 %, le prix que la vend un professionnel est de 10 % supérieur à sa valeur métallique.

Bien entendu, il n'est pas supposé y avoir de prime négative puisque si tel était le cas, cela signifierait que vous pourriez acheter la pièce moins cher que la valeur du métal qu'elle contient.

C'est bien entendu farfelu puisqu'il suffirait alors de refondre la pièce pour fabriquer un lingot et revenir à la prime nulle de référence. Pourtant, cette refonte n'étant pas gratuite, on a déjà vu des primes négatives quand les seuls acheteurs

du marché étaient les fondeurs. Ces temps sont terminés.

Prenons comme exemple la pièce de 10 € Hercule 2012, disponible à la faciale en circulation.

Son poids brut est de 10 g et son titre de pureté de 500 ‰, son contenu d'argent fin est donc de 5 g. Sachant que le cours du kilo d'argent est, au moment de la rédaction de cet article, à 748 € et donc le gramme à 0,748 €, la valeur métallique de la pièce est de 5 x 0,748 soit 3,74 €.

Sachant que la valeur faciale est de 10 €, la prime est donc de 10/3,74 soit 167 %. Pour avoir un kilo d'argent fin sous forme de 10 € Hercule, il vous en coûtera donc 748 x 267 soit 1 997 € au lieu de 748 pour des pièces à prime nulle.

Les commémoratives vendues plus cher que la faciale ? Au hasard, calculons la prime de la 10 € Philippe Auguste que nous vendons 65 €. Poids brut 22,2 g, titre de pureté 900 ‰ donc métal net contenu 20 g. Valeur métal-

lique 20 x 0,748 soit 14,96 €. La prime est donc de 65/14,96 = 334 %. Le kilo d'argent sous forme de Philippe Auguste revient donc à 3 246 € au lieu de 748 € pour des pièces à prime nulle.

Il existe de nombreuses pièces étrangères produites pour être de petits lingots et dont la prime est bien entendu très faible mais par définition, il faut les importer et il y a des frais de TVA : restons français !

Avec cet outil de calcul de la prime, vous allez pouvoir choisir entre les pièces qui vous sont offertes dans le commerce car le but du jeu est bien entendu d'acheter avec la prime la plus basse possible.

Vous n'êtes pas collectionneur et votre but n'est ni la rareté, ni la beauté, ni la qualité mais le métal contenu. Autant donc le payer le moins cher possible.



Notre conseil ? La 5 FRANCS Semeuse des années 1960 avec une prime à moins de 10 %, le kilo d'argent fin exprimé en 5 FRANCS Semeuse argent, revient, sur la même référence de 748 €, à 785 €.

LA QUESTION N'EST PAS SI...

... La question est quand. La question n'est pas de savoir si le Système, déjà tellement parti sur le tapis volant de la Dette, pourra survivre, la question est de savoir quand surviendra le crash « systémique », afin d'être prêt, le jour venu.

Le Système n'a aucune chance de survivre dans tous les pays développés (dans les autres, il n'y a pas *stricto sensu* de système économique mais des stratégies de survie ou des pseudopodes du Système : les élites locales).

Seuls les BRIC, (Brésil, Russie, Inde, Chine), sont bien partis pour survivre. Ce sont des pays jeunes, bardés de valeurs réelles, (leurs matières premières et surfaces agricoles), disposant d'une force de travail à bas prix et encore de structures familiales qui remplissent à bien meilleurs coût et efficacité les fonctions de protection sociale dont la charge saigne à blanc nos vieux pays. Mieux, ils attirent un gros pourcentage des diplômés de nos Grandes Écoles et universités !

Réfléchissez simplement à la Dette divisée par le nombre d'enfants dans nos pays. Croyez-vous sérieusement qu'ils vont pas-

ser leur vie à trimer pour payer VOS dettes ? Rions ensemble de cette bonne plaisanterie.

Et cela fait longtemps que ceux qui réfléchissent savent que la Dette ne pourra jamais être payée et que le Système construit dessus est déjà mort sans rémission.

Mais le Système est fiduciaire et tant que ceux qui le dirigent parviennent à maintenir la confiance, même contre toute raison et les faits, le Système tient.

Jusqu'à quand ? Jusqu'à ce que la masse critique du public prenne conscience ou plutôt accepte de prendre conscience.

Le film *Matrix* restera un remarquable témoin de notre temps, à bien des égards parmi lesquels la métaphore initiale de la pilule bleue et de la pilule rouge.

Neo, le héros, a le choix entre la pilule rouge, qui lui fera voir la réalité, et la pilule bleue qui le maintiendra dans l'illusion.

Discutez de la crise du Système avec famille, amis, voisins : ils n'ont rien à vous répondre mais ne changent pas leur comportement : ils ont choisi la pilule bleue. Si vous me lisez, il est plus que probable que vous avez déjà choisi la pilule rouge !

Alors, à quand la rupture ? Quand la masse critique du public ne pourra décemment plus prendre la pilule bleue car les faits seront trop flagrants.

Masse critique ? Je reprends cette expression de la physique nucléaire. On appelle masse critique la quantité d'uranium nécessaire pour qu'un neutron libéré ait la certitude de toucher un noyau d'atome, lui faisant éjecter deux neutrons et se transmuter, chacun de ces nouveaux neutrons touchant à son tour un noyau, provoquant la fameuse réaction en chaîne qui conduit à l'explosion nucléaire.

Quelle quantité de public faut-il pour que la confiance dans le Système s'effondre totalement ? Aucune idée.

Et c'est à vous de vous faire, par votre propre ressenti, par vos lectures des informations, par vos discussions en famille et au travail, une idée de la proximité de la rupture.

...LA QUESTION EST QUAND

Une seule certitude, ce sera très rapide. Peut-être une question de minutes entre le moment où ce sera *business as usual* et celui où les banques et la Bourse fermeront. La situation actuelle, pour les intervenants sur le marché, s'apparente à un jeu de chaises musicales.

Tout le monde sait que toute la construction ne tient qu'à un fil et aux injections permanentes d'argent gratuit dans le Système par les Banques centrales.

Mais tant que le Système fonctionne, il rapporte énormément d'argent aux gérants et acteurs de ces casinos. Cet argent peut encore être converti en valeurs réelles ; certes, il faut de plus en plus de papier pour acquérir des valeurs réelles de plus en plus en plus rares et de plus en plus chères, mais on peut encore.

La tentation de rester dans le Système et d'y amasser des fortunes est trop forte pour que les joueurs se retirent de la partie.

En revanche, à la seconde où quelqu'un pensera que la musique va s'arrêter, sa première préoccupation sera de retirer ses billes alors qu'il est encore temps.

Et à l'ère de l'informatique, retirer ses billes, fermer ses positions et passer en cash, cela prend moins d'une minute.

Mais si c'est le neutron de trop dans la masse critique, cela peut déclencher la réaction en chaîne. Retrait général de toutes les billes par tous les joueurs : tous vendeurs, personne pour acheter. Fin du jeu, on ferme.

La perte de confiance dans la survie du Système, c'est cela.

Je l'illustre souvent en rappelant un gag récurrent d'un dessin animé antédiluvien, *Bip bip* et *Vil Coyote*. Le coyote poursuit l'autruche et, dans sa frénésie, ne voit pas que celle-ci l'a emmené au-dessus d'un ravin ; il continue de courir en ligne droite dans le vide. Soudain, il se rend compte qu'il est au-dessus du vide et là, tombe à la verticale, soulevant un petit nuage de poussière au fond du canyon, dans lequel il disparaît.

Quand faut-il se retirer et passer en valeurs réelles et seulement en valeurs réelles ? Avant l'effondrement, bien entendu.

Quand l'effondrement se produira-t-il ?

Aucune idée, à vous de prendre vos décisions et vos risques.

En sortant du casino avant sa fermeture, vous perdez l'opportunité de réussir les derniers *bancos*, mais en valent-ils la peine ?

Rothschild disait qu'il était devenu riche car il n'avait jamais vendu au maximum ni acheté au minimum. Et vous ?

Plus le prix de l'or monte, plus il cesse d'être un indicateur économique, plus il devient un indicateur politique.

Et il arrive un moment où son niveau le rend politiquement insupportable.

Comment un citoyen américain qui se souvient de la référence de 35\$ l'once de 1973 peut-il tolérer de voir cette même once à 1 700 \$?

Ce prix de l'once dit clairement au public américain que la monnaie de ses économies, de sa retraite, de son salaire, le dollar, a vu sa valeur divisée par presque cinquante en quarante ans !

Il y a un moment où trop, c'est trop, et où le politicien cassera le thermomètre et confisquera.

Cela arrivera pour l'or. Pas pour l'argent qui n'est pas un métal politique comme l'or. Sachez choisir quand : passez au réel par étapes, dès maintenant !

Michel PRIEUR

VOUS ÊTES ARRIVÉ À...

Voici plus d'un an que nous entendons des rumeurs, de plus en plus insistantes et précises, concernant l'ouverture prochaine à Shanghai d'une bourse aux métaux précieux limitée aux transactions immédiates.



Cette bourse, contrairement à celles où se décident aujourd'hui les prix des métaux, sera exclusivement au comptant avec livraison le même jour. Vous achetez un lingot, vous payez le cours fixé à ce moment en fonction de l'offre et de la demande, vous prenez votre lingot et vous partez avec. L'épicerie aux métaux précieux, en quelque sorte, avec comme seule particularité que les prix des produits varient en fonction des quantités à vendre et des quantités demandées.

Pas d'effet de levier, pas de spéculation sur vente ou achat à terme et bien évidemment aucun des gadgets du grand casino occidental et surtout pas de **vente à découvert** (qui consiste à vendre à terme ce que l'on ne possède pas en pariant que l'on va pouvoir l'acheter moins cher qu'on ne l'a vendu initialement, plus tard, pour « dénouer » l'opération).

Bref, un outil d'établissement de prix réels pour les métaux précieux, sans aucune possibilité de trucage comme les bourses occidentales et la législation américaine le permettent.

Dans une telle bourse, si les quantités proposées sont inférieures aux quantités demandées, le prix va monter pour réduire le nombre des acheteurs.

A contrario, bien entendu, trop d'offres feront baisser les prix.

Or, depuis un an que cette rumeur circule, pas d'ouverture de cette fameuse bourse physique aux métaux précieux.

Le gouvernement chinois, et le BN s'en est plusieurs fois fait l'écho, pousse la population à acheter des métaux précieux :

comportement ahurissant pour un régime communiste maoïste ! Cliquez pour lire un article de 2009 de <http://www.mineweb.com>, site super-spécialisé sur le sujet.

Cette idée d'une bourse physique aux métaux précieux, même si elle est atypique, est cohérente avec la promotion de l'achat de métaux précieux par la population chinoise.

Pourtant, il y a certainement une logique derrière cette nouvelle politique.

Quelle analyse en faire et quelles conclusions en tirer ?



Tout d'abord que l'acquisition de métaux précieux par une population de 1,3 milliard d'individus, même si la grande majorité est très pauvre, même si la Chine est devenue un producteur majeur d'or et d'argent, impose des importations, donc le paiement de celles-ci avec les dollars papier dont la Chine détient des réserves énormes.

... LA CERISE SUR LE GÂTEAU

Il y a là une piste : pour transformer du papier vert en métaux précieux sans provoquer une panique, il faut le faire acheter par la population. Si la **Banque Populaire de Chine**, cliquez pour leur site avec de jolis drapeaux rouges, ou le **State Administration of Foreign Exchange**, cliquez pour la fiche Wikipedia, qui gère les réserves de change de la Chine, achetaient officiellement des métaux précieux à la tonne, le dollar s'effondrerait, mettant à plat les réserves de la Chine et propulsant le prix de l'or et de l'argent dans la stratosphère.

En revanche, faire acheter or et argent par la population revient au même en terme de commerce international : la Chine, usine du monde, exporte des produits de grande consommation et importe des métaux précieux, discrètement.

Si c'est bien la manipulation qui a été mise en place, c'est une superbe idée.

Comment comprendre que cette fameuse bourse des métaux précieux physiques n'ouvre pas, les mois passant ?

Dans un pays à l'économie centralisée - la Chine est un pays officiellement communiste et fier de l'être - une seule explication possible : parce que le gouvernement chinois considère que la Chine n'a pas intérêt actuellement à l'ouverture de cette bourse.

Pourquoi donc ?

Quelle sera la principale conséquence de l'ouverture de cette bourse des métaux précieux physiques ?

De toute évidence : l'établissement public d'un prix fiable, objectif, non truqué ni trucable, réactif en permanence pour les métaux précieux.

La Chine pense donc qu'elle n'a pas actuellement intérêt à ce qu'une telle bourse, qui éclipserait immédiatement les cours suspects établis à New York ou Londres, soit ouverte.

Une seule explication possible : un tel prix ne serait pas favorable pour ce que la Chine fait actuellement : importer à tours de bras.



Donc les dirigeants chinois ont toutes les raisons de penser que ce prix serait largement plus élevé que ceux qui servent actuellement de référence, comme celui du New York Mercantile Exchange, prix de référence auquel ils importent or et argent

pour augmenter les réserves de la Chine en métaux précieux.

En clair, les Chinois ramasseraient tout ce qu'ils pourront trouver, métal physique et mines, au prix le plus bas possible et se trouvent actuellement - pour des raisons inverses - sur le même sens de manipulation des cours que les États-Unis et l'Occident en général : ils poussent à la baisse des métaux précieux.

Moralité, le message de la non-ouverture de la bourse des métaux précieux physiques est simple : les métaux sont actuellement très bon marché.

C'est la cerise sur le gâteau. Le jour où les Chinois ouvriront cette bourse, il faut s'attendre à un « mégabond » des cours par le simple fait que, contrairement aux cours actuels, ils ne seront pas manipulables et seront donc fiables.

Ce sera peut-être le moment de rupture pour l'or : le drainage qu'un cours plus élevé en Chine qu'en Occident provoquera peut être le signal de la confiscation pour éviter que les 3 250 milliards des réserves de change chinoises soient intégralement convertis.

L'argent, métal non politique, se contentera de grimper.

Michel PRIEUR

LE PRIX DÉCLENCHEUR

Un prix déterminé d'une manière « boursière » donc avec des acheteurs, des vendeurs et des professionnels chargés de trouver un prix d'équilibre entre les deux est théoriquement un prix « juste » et le prix du marché.

Nous savons aussi que dans les circonstances actuelles ce prix, dit « prix de l'écran », est pour l'argent et l'or complètement faussé pour des dizaines de raisons que nous avons déjà longuement exposées.

Nous sommes aussi loin dans le prix de l'argent à l'écran d'un vrai prix avec de vrais acheteurs et vendeurs que la démocratie telle que nous la vivons l'est de la Démocratie fondatrice de l'Athènes du V^e siècle avant J.-C. Alors, les problèmes étaient intelligibles par tous et les politiciens connus personnellement de tous (cette Athènes avait cinq mille citoyens actifs seulement !).

Pourtant, le marché existe. Il finit toujours par apparaître lorsque les tensions sont trop grandes et que, même totalement anesthésié par les médias, le grand public prend conscience que de vrais problèmes se posent et qu'ils requièrent action.

Nous avons créé pour l'or la notion de « prix déclencheur » qui est le niveau de prix où l'on voit apparaître des acheteurs et des vendeurs dans le public et plus seulement chez les professionnels.

Quel est le prix déclencheur du kilo d'argent ? Aucune idée. Mais je peux raconter l'histoire de celui de l'or.

En 2004, les banques centrales et certains ministres des Finances vendaient de l'or des réserves monétaires. L'or était redevenu *la relique barbare* que les gouvernants préféraient vendre pour placer les fonds recueillis ; l'or venait de baisser d'une manière presque ininterrompue pendant quinze ans et l'idée qu'il représentait une garantie et un potentiel de gain en capital n'était plus reconnue.

Le napoléon de 20 F. venait d'atteindre 60 € et nous avons alors publié sur notre site un appel à en acheter, expliquant que deux cents napoléons permettaient de passer financièrement une guerre et qu'il s'agissait d'une assurance-survie dont on pouvait récupérer la prime en cas de nécessité.



Vous pouvez [relire ce texte sur notre site, cliquez](#), vous y trouverez des arguments très proches de ceux que nous développons dans ce dossier ARGENT.

Ce texte est mis en ligne. Aucune réaction ni en ventes, ni en achats. Certes, quelques très gros clients en numismatique me félicitent pour le texte et me signalent en avoir fait

À QUEL PRIX LE PUBLIC ACHÈTERA-T-IL ?

circuler le lien parmi leurs relations. Deux d'entre eux me signalent avoir procédé à des achats importants, mais à Genève, car ils ne sont pas domiciliés fiscalement en France.

Nous discutons, au bureau, entre nous.

Le texte est bon et convaincant, l'argumentaire difficilement discutable, chaque jour qui passe apporte dans les journaux des confirmations de notre analyse.

La somme suggérée, douze mille euros pour deux cents napoléons, est raisonnable dans un pays où des centaines de milliards d'euros dorment dans des livrets A.



Toujours aucun achat ; nous pensons que le prix n'est pas assez élevé et que le public pense que cela pourrait re-baisser.

L'idée semble pourtant bonne bien que le napoléon ait alors déjà pris 20% depuis son dernier plus bas. Nous parions entre nous que le *prix déclencheur* sera le napoléon à cent euros. Le napoléon à cent euros arrive. Pas d'achats. Nous parions sur une ruée d'achats dès le cours à cent cinquante euros.

Le cours atteint cent cinquante euros, pas d'achats. Pourtant, c'est en monnaie courante le maximum historique, mille francs.



Comprenons-nous, pas d'achats signifie pas *particulièrement* d'achats, il existe toujours un fond de mouvements mais ce n'est rien

qui ressemble à un vrai démarrage d'un marché acheteur.

Deux cent euros sont touchés ; même si le maximum historique exprimé en pouvoir d'achat n'est pas atteint, c'est quand même une vraie somme ! Nous ne constatons pourtant ni marché acheteur, ni marché vendeur.

Le marché s'est déclenché à un cours de deux cent cinquante euros le napoléon et, dès ce prix atteint, nous avons vu arriver les acheteurs et vendeurs en bataillons serrés.

Quel est le prix déclencheur du kilo d'argent ? Nous partons à sept cent euros le kilo. Faites-vous jeux !

En revanche, ne faites pas comme tous ceux qui, convaincus en 2005 qu'ils devraient acheter des napoléons, ont attendu 2011 pour le faire ! Achetez dès que possible ! Maintenant !

Michel PRIEUR

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

CULTURE GÉNÉRALE : LES MOTS DE VOTRE 50 FRANCS

VOCABULAIRE

VOCABULAIRE NUMISMATIQUE

F.427 / 8 : 50 FRANCS HERCULE

Atelier de gravure d'après Augustin DUPRÉ (1748-1833)

Ø 41 mm - 30 g - Argent 900 ‰

Création : Décret du 23 septembre 1974 et Arrêté du 8 novembre 1974.

Retrait : Décret et Arrêté du 15 février 1980 et Arrêté du 19 février 1980.

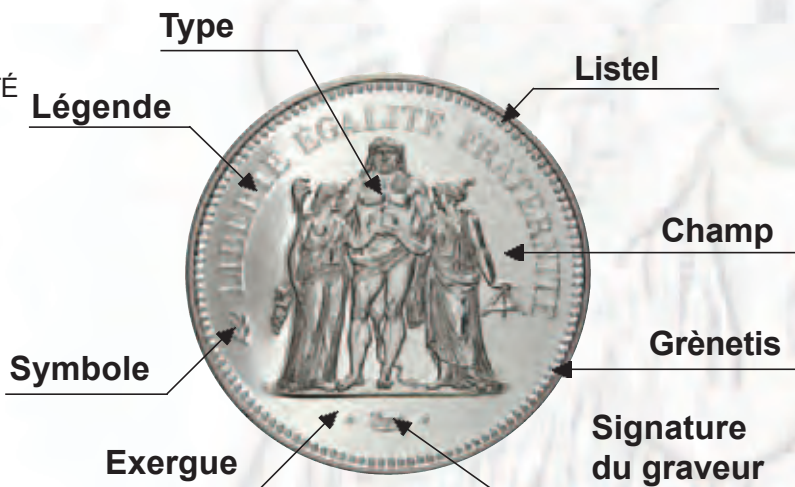
Démonétisation : 30 avril 1980

AVERS OU DROIT

Al (rameau d'olivier)

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

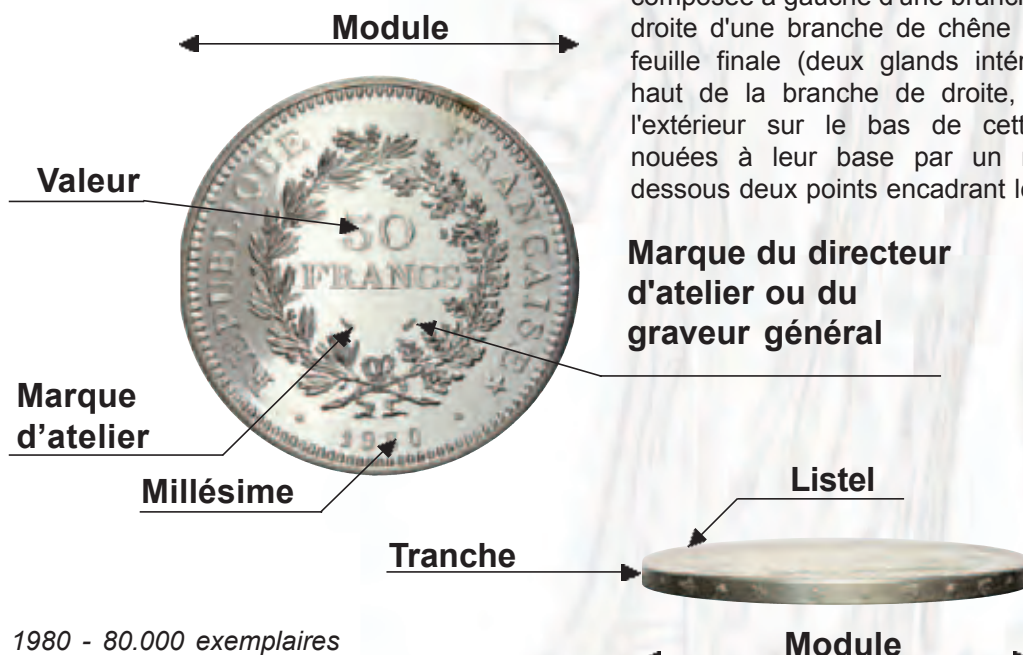
Hercule barbu demi-nu, debout de face avec la léonté, sur son épaule gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien, vêtue d'un peplos et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton ; à l'exergue Dupré signé en cursif entre deux points, légende desserrée, débutant au niveau du drapé de la Liberté.



REVERS

R/RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

50 / FRANCS en deux lignes, différents au-dessous, le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche d'olivier, à droite d'une branche de chêne avec grande feuille finale (deux glands intérieurs sur le haut de la branche de droite, un gland à l'extérieur sur le bas de cette branche), nouées à leur base par un ruban ; au-dessous deux points encadrant le millésime.



1980 - 80.000 exemplaires